

## 6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

### 6.1 Efficience

En général, les activités prévues en 2009 ont été pour l'essentiel réalisées.

Un retard a été noté au niveau de la construction des ateliers de transit, retard dû à la lenteur dans les procédures de sélection des bureaux d'études. Mais la procédure est entamée et les études architecturales déjà réalisées.

Le taux d'exécution du budget au 31 décembre 2009 est de 72%, avec une réalisation de 98% par rapport aux prévisions de 2009

### 6.2 Efficacité

**Les indicateurs proposés font état d'une évolution positive dans tous les secteurs:**

- le taux d'insertion a augmenté de 7% en 2007 à 52% en 2009.
- l'augmentation des effectifs dans les centres est partout notée avec une croissance de 40% en moyenne.

**Tous les équipements prévus sont mis en place.**

**Les bénéficiaires sont très satisfaites du projet, non seulement pour les opportunités que leur offrent les formations, la diversification des offres de formation, ainsi que la qualité de l'encadrement pendant et après la formation.**

**Les bénéficiaires directs et indirects, (centres, formées, corps enseignant, acteurs du secteur économique et les associations des parents, sont satisfaits des acquis qui contribuent de manière significative à la réalisation de l'objectif spécifique assigné au projet.**

### 6.3 Durabilité

Les activités déroulées en 2008 et 2009, ainsi que celles à mener, répondent à une volonté de l'Etat partenaire, dans le cadre de la Réforme initiée depuis 2001, d'asseoir une politique d'insertion des sortantes, et de formation beaucoup plus orientée métier. Cette volonté doit se traduire par une prise en compte par l'Etat Sénégalais, des blocages notés au niveau des centres et liés aux infrastructures. En effet, la réforme exige des locaux et des équipements adéquats.

Au niveau du résultat 1 (accompagnement à l'insertion), les dispositifs d'accompagnement mis en place, constituent de véritables outils qui vont faciliter l'insertion des sortantes, et leur conditions de pérennisation ont été prises en compte dans les manuels de fonctionnement de ces outils.

Les programmes de formation qui sont validés et exécutés au niveau des centres ouvrent une porte dans le cadre d'actualisation par rapport aux besoins des professionnels locaux, qui continueront à appuyer les centres.

Les statuts des centres qui sont actualisés tiennent compte de certaines données permettant une meilleure prise en compte du milieu dans la gestion des centres.

L'évaluation à mi-parcours des activités du projet, a fait ressortir les appréciations de la durabilité des actions menées par le projet en appui aux centres.

## 7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

### 7.1 Synthèse des critères d'appréciation

L'évaluation a mi-parcours du projet, organisé en novembre 2009, a permis de faire un certain nombre d'appréciations:

- L'insertion est entrée dans sa phase active en juin 2009 et son impact commence à être perceptible. Par rapport à la situation de référence, ce taux est passé de 7% (avant démarrage du projet) à 34% au 31 octobre 2009
- On note une croissance de 30% entre 2007 et 2008. Et on assiste à un relèvement du profil d'entrée en 2009 pour les formations en CAP (niveau Seconde collège et terminale). Aussi des tests d'entrée sont organisés dans la plupart des centres ce qui n'était pas le cas avant démarrage du projet
- Les centres commencent à être connus par le milieu professionnel (Hôtels et Restaurants, Ateliers de coutures les districts sanitaires). Au total en 2008 et 2009, 106 entreprises ont reçu des stagiaires. Et la relation entre les centres et les entreprises vont se renforcer en 2009.
- Le projet participe au relèvement du niveau de qualification des promotrices financées en vue de les rendre compétitives. En plus des formations en gestion, le projet est entrain de renforcer les capacités des bénéficiaires dans de nouveaux métiers tels que la sérigraphie artisanale. Les stages constituent aussi des moments propices pour les stagiaires, pour relever leur niveau de qualification. Sur l'exercice 2008, 500 stagiaires ont suivi des stages.
- Les effets ne sont pas encore très perceptibles compte tenu du démarrage récent des financements des micros projets, mais les témoignages recueillis auprès des bénéficiaires suscitent beaucoup d'espoir, Mademoiselle Elisabeth Maye N'diaye qui a trouvé un emploi salarié à l'instar de 6 de ses camarades explique sa satisfaction à travers l'article de Mr Amady Niakh responsable communication du CRETF de Kaolack

*« Je ne regrette pas d'avoir fréquenté le CRETF. Si aujourd'hui j'ai obtenu un emploi salarié à l'auberge Djoloff Iinn, c'est grâce à ce centre. Car le savoir faire et les compétences que j'ai acquis me proviennent des formatrices et des formateurs de cet établissement. Je peux vous dire qu'avec mon salaire, je ne me plains pas. Ça me fait plaisir parce que, j'arrive à satisfaire mes besoins primordiaux et à aider mes parents. Concrètement, je contribue à la ration alimentaire par l'achat de vivres. En plus, j'ai commencé à réhabiliter la maison de mes parents. Les chambres sont embellies par une peinture neuve. Les toilettes sont réfectionnées entre autres. Mes parents sont très fiers de moi ces temps qui courent. ». Voir site [www.forprofem.sn](http://www.forprofem.sn)*



## 7.2 Recommandations

### 7.2.1 Recommandations par rapport à l'insertion

**A/Pour les centres :**

- **Mise en place d'un fonds d'insertion dans chaque centre**

**Ce fonds, alimenté sur la base des ressources générées permettra entre autres de**

- **soutenir les projets en difficulté**
- **participer à l'apport personnel sous forme de prêt aux promotrices**
- **Renforcer le fonds de roulement des projets qui en auront besoin (sous forme de prêt)**
- **Appuyer la création de micros entreprises**
- **Organiser des stages de perfectionnement en faveur des sortantes**

**Chaque centre devra définir une politique d'utilisation de ses ressources pour soutenir les micros projets.**

**Il s'agit donc de créer les mécanismes de pérennisation des ressources destinées à l'insertion.**

- **Souscription à une police d'assurance pour les stagiaires : Il s'agit d'une recommandation des entreprises pour faire face éventuellement aux risques encourus par les élèves durant leur stage.**

**C/Pour le Ministère METFP**

- **Initier les élèves à l'esprit d'entreprise dès leur entrée dans les centres**

**Compte tenu des difficultés de trouver un emploi salarié dans un contexte économique difficile, il convient d'orienter les élèves vers l'entrepreneuriat.**

**Dans ce cadre, l'institutionnalisation de la méthodologie GERME (Gérer mieux votre entreprise) par le Ministère dans les centres nous semble être une solution.**

- **Donner un statut aux Cellules d'Appui à l'insertion pour permettre aux responsables de jouer pleinement leur rôle**

#### **D/Pour le comité de Coordination et de Suivi**

- **Créer des commissions techniques chargées d'appuyer les CAI dans d'élaboration et le suivi des projets:**

Les structures partenaires constituées par les chambres consulaires sont membres des Cellules d'appui à l'insertion. Il s'agira de mieux formaliser l'appui des ces acteurs dans la création d'entreprise et dans l'élaboration des dossiers de financement.

#### **Composition de la commission au niveau de chaque région :**

- **Représentants Chambre des métiers de Diourbel, de Fatick et de Koala**
- **Représentant Chambre de commerce de Diourbel, de Fatick et de Kaolack**
- **Représentant IA de Diourbel, de Fatick et de Kaolack**
  
- **Appuyer les centres et les micros entreprises des sortantes dans l'obtention du marché de confection des blouses**

#### **7.2.2 Autres Recommandations (voir Rapport d'évaluation à mi-parcours)**

- Il faudrait mettre en place les nouvelles formations, validées en novembre 2009. L'arrêté d'application des nouveaux programmes de formation doit être pris dans les plus brefs délais.
- Il faudrait, une fois l'arrêté pris, élaborer des stratégies d'implémentation des référentiels de formation déjà réalisés dans les classes.
- Le METFP doit communiquer aux membres du Comité de Pilotage le calendrier d'exécution des constructions prévues des centres.
- Il faudrait organiser un séminaire de partage des acquis du projet FORPROFEM, en y associant tous ceux qui s'activent dans la Formation Professionnelle et dans les actions féminines. Il est fortement conseillé de faire des échanges, comme indiqués dans le DTF, dans la sous-région, spécifiquement dans les domaines de la formation professionnelle féminine et la formule d'insertion dans le tissu économique.
- Un cadre institutionnel régissant les CRETf et CETf des régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine et Kaolack a été élaboré et validé par le METFP. Mais l'arrêté permettant la mise en œuvre de ce cadre n'est toujours pas disponible. Inviter le METFP à rendre disponible ce cadre afin de faciliter la bonne marches des nouvelles fonctions dans les centres.

## 8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE 2010)

### 8.1 Planning des activités de l'année 2010

RI 1: Volet Orientation et insertion (« pertinence »)	Jan	Feb	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>A.1.1 : Mettre en place un pôle d'information, d'orientation et d'insertion dans chaque centre</b>												
Mettre à jour le manuel de fonctionnement des cellules d'appui à l'insertion												
Réunion de suivi avec les Responsables de Cellules d'appui à l'insertion												
Suivi des stages et Négociation places de stage												
<b>1.5 Accompanyer les stagiaires</b>												
Evaluation des stages de 2009												
Négocier des places de stage												
Allouer les bourses de stage												
Evaluation des stages de 2010												
Gérer les fiches de suivi												
<b>1.6 Accompanyer les sortantes individuelles et les groupes de sortantes,</b>												
Chercher les opportunités d'emploi des sortantes												
Sensibiliser les sortantes à se regrouper en GIE												
Les enseignants formés, assureront aussi le suivi des filles qui créent leurs entreprises												
<b>1.7 Dynamiser l'association des filles et femmes sortantes</b>												
Organiser des rencontres avec les associations pour les sensibiliser sur les partenariats												

RI 2: Volet Profils professionnels et programmes de formation	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>A.2.3 : Formation dans les ateliers de transit et les ateliers de formation</b>												
Formation dans l'utilisation des équipements												
Maintenance des équipements												
<b>A.2.6 : Supervision des travaux de construction ateliers</b>												
Prendre connaissance des curricula et modules de formation existants												
Adapter les curricula et modules de formation												
Elaborer les modules de formation autonomes												
Tester et évaluer les modules de formation, entre enseignants et l'expert												
Après validation par le METFP, démultiplier et appliquer les modules de formation dans les 9 centres												
<b>A.2.7 : Construction des ateliers de transit</b>												
Publication DAO												
Evaluation offres												
Attribution												
Constructions ateliers de transit												
Reception des bâtiments												
<b>A.2.11 : Développer et appliquer des modules transversaux</b>												
Former les formateurs en matières transversales												
Evaluer les formations et appliquer												

RI 3 : Volet Gestion des centres	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>A.3.1 : Elaborer et réaliser un plan de communication dans chaque centre</b>												
Organiser une foire interrégionale de la Formation Professionnelle												
<b>A.3.2 : Identification des pôles de compétence</b>												
Mettre en place un jury de sélection des centres leaders par filière												
Procéder à des visites des centres												
Sélectionner les centres leaders												
<b>A.3.3 : Mettre en place un Comité de Coordination et de Suivi</b>												
Réunion du Comité de Coordination et de Suivi												

RI 4 : Volet Formation continue des formateurs	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec
<b>A.4.1 : Formation des formateurs et des Chefs d'établissement</b>												
Suivi de la démultiplication des formations												
Formation en Gestion Administrative et Financière												
Formation pédagogique et technique												
<b>A.4.2 : Développer un système de parrainage</b>												
Organiser des rencontres périodiques												
<b>A.4.3 : Capitalisation des expériences novatrices</b>												
Organiser un séminaire de partage des expériences du projet FORPROFEM												

## 8.2 Proposition de modification budgétaire

**PROJET DE TRAVAIL COMMUN ENTRE LE BULGARE ET LE BELGE**

Le présent projet de travail commun a été élaboré par les deux équipes de travail belges et bulgares. Il est destiné à servir de base à la coopération technique entre les deux pays.

**ÉQUIPE BELGE**  
 M. J. VAN DER BRUG  
 M. J. VAN DER BRUG

**ÉQUIPE BULGARE**  
 M. J. VAN DER BRUG  
 M. J. VAN DER BRUG

Item	Description	Unité	Quantité	Unité	Quantité	Unité	Quantité
1	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	...	...	...
4	...	...	...	...	...	...	...
5	...	...	...	...	...	...	...
6	...	...	...	...	...	...	...
7	...	...	...	...	...	...	...
8	...	...	...	...	...	...	...
9	...	...	...	...	...	...	...
10	...	...	...	...	...	...	...
11	...	...	...	...	...	...	...
12	...	...	...	...	...	...	...
13	...	...	...	...	...	...	...
14	...	...	...	...	...	...	...
15	...	...	...	...	...	...	...
16	...	...	...	...	...	...	...
17	...	...	...	...	...	...	...
18	...	...	...	...	...	...	...
19	...	...	...	...	...	...	...
20	...	...	...	...	...	...	...
21	...	...	...	...	...	...	...
22	...	...	...	...	...	...	...
23	...	...	...	...	...	...	...
24	...	...	...	...	...	...	...
25	...	...	...	...	...	...	...
26	...	...	...	...	...	...	...
27	...	...	...	...	...	...	...
28	...	...	...	...	...	...	...
29	...	...	...	...	...	...	...
30	...	...	...	...	...	...	...
31	...	...	...	...	...	...	...
32	...	...	...	...	...	...	...
33	...	...	...	...	...	...	...
34	...	...	...	...	...	...	...
35	...	...	...	...	...	...	...
36	...	...	...	...	...	...	...
37	...	...	...	...	...	...	...
38	...	...	...	...	...	...	...
39	...	...	...	...	...	...	...
40	...	...	...	...	...	...	...
41	...	...	...	...	...	...	...
42	...	...	...	...	...	...	...
43	...	...	...	...	...	...	...
44	...	...	...	...	...	...	...
45	...	...	...	...	...	...	...
46	...	...	...	...	...	...	...
47	...	...	...	...	...	...	...
48	...	...	...	...	...	...	...
49	...	...	...	...	...	...	...
50	...	...	...	...	...	...	...
51	...	...	...	...	...	...	...
52	...	...	...	...	...	...	...
53	...	...	...	...	...	...	...
54	...	...	...	...	...	...	...
55	...	...	...	...	...	...	...
56	...	...	...	...	...	...	...
57	...	...	...	...	...	...	...
58	...	...	...	...	...	...	...
59	...	...	...	...	...	...	...
60	...	...	...	...	...	...	...
61	...	...	...	...	...	...	...
62	...	...	...	...	...	...	...
63	...	...	...	...	...	...	...
64	...	...	...	...	...	...	...
65	...	...	...	...	...	...	...
66	...	...	...	...	...	...	...
67	...	...	...	...	...	...	...
68	...	...	...	...	...	...	...
69	...	...	...	...	...	...	...
70	...	...	...	...	...	...	...
71	...	...	...	...	...	...	...
72	...	...	...	...	...	...	...
73	...	...	...	...	...	...	...
74	...	...	...	...	...	...	...
75	...	...	...	...	...	...	...
76	...	...	...	...	...	...	...
77	...	...	...	...	...	...	...
78	...	...	...	...	...	...	...
79	...	...	...	...	...	...	...
80	...	...	...	...	...	...	...
81	...	...	...	...	...	...	...
82	...	...	...	...	...	...	...
83	...	...	...	...	...	...	...
84	...	...	...	...	...	...	...
85	...	...	...	...	...	...	...
86	...	...	...	...	...	...	...
87	...	...	...	...	...	...	...
88	...	...	...	...	...	...	...
89	...	...	...	...	...	...	...
90	...	...	...	...	...	...	...
91	...	...	...	...	...	...	...
92	...	...	...	...	...	...	...
93	...	...	...	...	...	...	...
94	...	...	...	...	...	...	...
95	...	...	...	...	...	...	...
96	...	...	...	...	...	...	...
97	...	...	...	...	...	...	...
98	...	...	...	...	...	...	...
99	...	...	...	...	...	...	...
100	...	...	...	...	...	...	...



1. 1980  
 2. 1981  
 3. 1982  
 4. 1983  
 5. 1984  
 6. 1985  
 7. 1986  
 8. 1987  
 9. 1988  
 10. 1989  
 11. 1990  
 12. 1991  
 13. 1992  
 14. 1993  
 15. 1994  
 16. 1995  
 17. 1996  
 18. 1997  
 19. 1998  
 20. 1999  
 21. 2000  
 22. 2001  
 23. 2002  
 24. 2003  
 25. 2004  
 26. 2005  
 27. 2006  
 28. 2007  
 29. 2008  
 30. 2009  
 31. 2010  
 32. 2011  
 33. 2012  
 34. 2013  
 35. 2014  
 36. 2015  
 37. 2016  
 38. 2017  
 39. 2018  
 40. 2019  
 41. 2020  
 42. 2021  
 43. 2022  
 44. 2023  
 45. 2024  
 46. 2025  
 47. 2026  
 48. 2027  
 49. 2028  
 50. 2029  
 51. 2030  
 52. 2031  
 53. 2032  
 54. 2033  
 55. 2034  
 56. 2035  
 57. 2036  
 58. 2037  
 59. 2038  
 60. 2039  
 61. 2040  
 62. 2041  
 63. 2042  
 64. 2043  
 65. 2044  
 66. 2045  
 67. 2046  
 68. 2047  
 69. 2048  
 70. 2049  
 71. 2050  
 72. 2051  
 73. 2052  
 74. 2053  
 75. 2054  
 76. 2055  
 77. 2056  
 78. 2057  
 79. 2058  
 80. 2059  
 81. 2060  
 82. 2061  
 83. 2062  
 84. 2063  
 85. 2064  
 86. 2065  
 87. 2066  
 88. 2067  
 89. 2068  
 90. 2069  
 91. 2070  
 92. 2071  
 93. 2072  
 94. 2073  
 95. 2074  
 96. 2075  
 97. 2076  
 98. 2077  
 99. 2078  
 100. 2079  
 101. 2080  
 102. 2081  
 103. 2082  
 104. 2083  
 105. 2084  
 106. 2085  
 107. 2086  
 108. 2087  
 109. 2088  
 110. 2089  
 111. 2090  
 112. 2091  
 113. 2092  
 114. 2093  
 115. 2094  
 116. 2095  
 117. 2096  
 118. 2097  
 119. 2098  
 120. 2099  
 121. 2100  
 122. 2101  
 123. 2102  
 124. 2103  
 125. 2104  
 126. 2105  
 127. 2106  
 128. 2107  
 129. 2108  
 130. 2109  
 131. 2110  
 132. 2111  
 133. 2112  
 134. 2113  
 135. 2114  
 136. 2115  
 137. 2116  
 138. 2117  
 139. 2118  
 140. 2119  
 141. 2120  
 142. 2121  
 143. 2122  
 144. 2123  
 145. 2124  
 146. 2125  
 147. 2126  
 148. 2127  
 149. 2128  
 150. 2129  
 151. 2130  
 152. 2131  
 153. 2132  
 154. 2133  
 155. 2134  
 156. 2135  
 157. 2136  
 158. 2137  
 159. 2138  
 160. 2139  
 161. 2140  
 162. 2141  
 163. 2142  
 164. 2143  
 165. 2144  
 166. 2145  
 167. 2146  
 168. 2147  
 169. 2148  
 170. 2149  
 171. 2150  
 172. 2151  
 173. 2152  
 174. 2153  
 175. 2154  
 176. 2155  
 177. 2156  
 178. 2157  
 179. 2158  
 180. 2159  
 181. 2160  
 182. 2161  
 183. 2162  
 184. 2163  
 185. 2164  
 186. 2165  
 187. 2166  
 188. 2167  
 189. 2168  
 190. 2169  
 191. 2170  
 192. 2171  
 193. 2172  
 194. 2173  
 195. 2174  
 196. 2175  
 197. 2176  
 198. 2177  
 199. 2178  
 200. 2179  
 201. 2180  
 202. 2181  
 203. 2182  
 204. 2183  
 205. 2184  
 206. 2185  
 207. 2186  
 208. 2187  
 209. 2188  
 210. 2189  
 211. 2190  
 212. 2191  
 213. 2192  
 214. 2193  
 215. 2194  
 216. 2195  
 217. 2196  
 218. 2197  
 219. 2198  
 220. 2199  
 221. 2200  
 222. 2201  
 223. 2202  
 224. 2203  
 225. 2204  
 226. 2205  
 227. 2206  
 228. 2207  
 229. 2208  
 230. 2209  
 231. 2210  
 232. 2211  
 233. 2212  
 234. 2213  
 235. 2214  
 236. 2215  
 237. 2216  
 238. 2217  
 239. 2218  
 240. 2219  
 241. 2220  
 242. 2221  
 243. 2222  
 244. 2223  
 245. 2224  
 246. 2225  
 247. 2226  
 248. 2227  
 249. 2228  
 250. 2229  
 251. 2230  
 252. 2231  
 253. 2232  
 254. 2233  
 255. 2234  
 256. 2235  
 257. 2236  
 258. 2237  
 259. 2238  
 260. 2239  
 261. 2240  
 262. 2241  
 263. 2242  
 264. 2243  
 265. 2244  
 266. 2245  
 267. 2246  
 268. 2247  
 269. 2248  
 270. 2249  
 271. 2250  
 272. 2251  
 273. 2252  
 274. 2253  
 275. 2254  
 276. 2255  
 277. 2256  
 278. 2257  
 279. 2258  
 280. 2259  
 281. 2260  
 282. 2261  
 283. 2262  
 284. 2263  
 285. 2264  
 286. 2265  
 287. 2266  
 288. 2267  
 289. 2268  
 290. 2269  
 291. 2270  
 292. 2271  
 293. 2272  
 294. 2273  
 295. 2274  
 296. 2275  
 297. 2276  
 298. 2277  
 299. 2278  
 300. 2279  
 301. 2280  
 302. 2281  
 303. 2282  
 304. 2283  
 305. 2284  
 306. 2285  
 307. 2286  
 308. 2287  
 309. 2288  
 310. 2289  
 311. 2290  
 312. 2291  
 313. 2292  
 314. 2293  
 315. 2294  
 316. 2295  
 317. 2296  
 318. 2297  
 319. 2298  
 320. 2299  
 321. 2300  
 322. 2301  
 323. 2302  
 324. 2303  
 325. 2304  
 326. 2305  
 327. 2306  
 328. 2307  
 329. 2308  
 330. 2309  
 331. 2310  
 332. 2311  
 333. 2312  
 334. 2313  
 335. 2314  
 336. 2315  
 337. 2316  
 338. 2317  
 339. 2318  
 340. 2319  
 341. 2320  
 342. 2321  
 343. 2322  
 344. 2323  
 345. 2324  
 346. 2325  
 347. 2326  
 348. 2327  
 349. 2328  
 350. 2329  
 351. 2330  
 352. 2331  
 353. 2332  
 354. 2333  
 355. 2334  
 356. 2335  
 357. 2336  
 358. 2337  
 359. 2338  
 360. 2339  
 361. 2340  
 362. 2341  
 363. 2342  
 364. 2343  
 365. 2344  
 366. 2345  
 367. 2346  
 368. 2347  
 369. 2348  
 370. 2349  
 371. 2350  
 372. 2351  
 373. 2352  
 374. 2353  
 375. 2354  
 376. 2355  
 377. 2356  
 378. 2357  
 379. 2358  
 380. 2359  
 381. 2360  
 382. 2361  
 383. 2362  
 384. 2363  
 385. 2364  
 386. 2365  
 387. 2366  
 388. 2367  
 389. 2368  
 390. 2369  
 391. 2370  
 392. 2371  
 393. 2372  
 394. 2373  
 395. 2374  
 396. 2375  
 397. 2376  
 398. 2377  
 399. 2378  
 400. 2379  
 401. 2380  
 402. 2381  
 403. 2382  
 404. 2383  
 405. 2384  
 406. 2385  
 407. 2386  
 408. 2387  
 409. 2388  
 410. 2389  
 411. 2390  
 412. 2391  
 413. 2392  
 414. 2393  
 415. 2394  
 416. 2395  
 417. 2396  
 418. 2397  
 419. 2398  
 420. 2399  
 421. 2400  
 422. 2401  
 423. 2402  
 424. 2403  
 425. 2404  
 426. 2405  
 427. 2406  
 428. 2407  
 429. 2408  
 430. 2409  
 431. 2410  
 432. 2411  
 433. 2412  
 434. 2413  
 435. 2414  
 436. 2415  
 437. 2416  
 438. 2417  
 439. 2418  
 440. 2419  
 441. 2420  
 442. 2421  
 443. 2422  
 444. 2423  
 445. 2424  
 446. 2425  
 447. 2426  
 448. 2427  
 449. 2428  
 450. 2429  
 451. 2430  
 452. 2431  
 453. 2432  
 454. 2433  
 455. 2434  
 456. 2435  
 457. 2436  
 458. 2437  
 459. 2438  
 460. 2439  
 461. 2440  
 462. 2441  
 463. 2442  
 464. 2443  
 465. 2444  
 466. 2445  
 467. 2446  
 468. 2447  
 469. 2448  
 470. 2449  
 471. 2450  
 472. 2451  
 473. 2452  
 474. 2453  
 475. 2454  
 476. 2455  
 477. 2456  
 478. 2457  
 479. 2458  
 480. 2459  
 481. 2460  
 482. 2461  
 483. 2462  
 484. 2463  
 485. 2464  
 486. 2465  
 487. 2466  
 488. 2467  
 489. 2468  
 490. 2469  
 491. 2470  
 492. 2471  
 493. 2472  
 494. 2473  
 495. 2474  
 496. 2475  
 497. 2476  
 498. 2477  
 499. 2478  
 500. 2479  
 501. 2480  
 502. 2481  
 503. 2482  
 504. 2483  
 505. 2484  
 506. 2485  
 507. 2486  
 508. 2487  
 509. 2488  
 510. 2489  
 511. 2490  
 512. 2491  
 513. 2492  
 514. 2493  
 515. 2494  
 516. 2495  
 517. 2496  
 518. 2497  
 519. 2498  
 520. 2499  
 521. 2500  
 522. 2501  
 523. 2502  
 524. 2503  
 525. 2504  
 526. 2505  
 527. 2506  
 528. 2507  
 529. 2508  
 530. 2509  
 531. 2510  
 532. 2511  
 533. 2512  
 534. 2513  
 535. 2514  
 536. 2515  
 537. 2516  
 538. 2517  
 539. 2518  
 540. 2519  
 541. 2520  
 542. 2521  
 543. 2522  
 544. 2523  
 545. 2524  
 546. 2525  
 547. 2526  
 548. 2527  
 549. 2528  
 550. 2529  
 551. 2530  
 552. 2531  
 553. 2532  
 554. 2533  
 555. 2534  
 556. 2535  
 557. 2536  
 558. 2537  
 559. 2538  
 560. 2539  
 561. 2540  
 562. 2541  
 563. 2542  
 564. 2543  
 565. 2544  
 566. 2545  
 567. 2546  
 568. 2547  
 569. 2548  
 570. 2549  
 571. 2550  
 572. 2551  
 573. 2552  
 574. 2553  
 575. 2554  
 576. 2555  
 577. 2556  
 578. 2557  
 579. 2558  
 580. 2559  
 581. 2560  
 582. 2561  
 583. 2562  
 584. 2563  
 585. 2564  
 586. 2565  
 587. 2566  
 588. 2567  
 589. 2568  
 590. 2569  
 591. 2570  
 592. 2571  
 593. 2572  
 594. 2573  
 595. 2574  
 596. 2575  
 597. 2576  
 598. 2577  
 599. 2578  
 600. 2579  
 601. 2580  
 602. 2581  
 603. 2582  
 604. 2583  
 605. 2584  
 606. 2585  
 607. 2586  
 608. 2587  
 609. 2588  
 610. 2589  
 611. 2590  
 612. 2591  
 613. 2592  
 614. 2593  
 615. 2594  
 616. 2595  
 617. 2596  
 618. 2597  
 619. 2598  
 620. 2599  
 621. 2600  
 622. 2601  
 623. 2602  
 624. 2603  
 625. 2604  
 626. 2605  
 627. 2606  
 628. 2607  
 629. 2608  
 630. 2609  
 631. 2610  
 632. 2611  
 633. 2612  
 634. 2613  
 635. 2614  
 636. 2615  
 637. 2616  
 638. 2617  
 639. 2618  
 640. 2619  
 641. 2620  
 642. 2621  
 643. 2622  
 644. 2623  
 645. 2624  
 646. 2625  
 647. 2626  
 648. 2627  
 649. 2628  
 650. 2629  
 651. 2630  
 652. 2631  
 653. 2632  
 654. 2633  
 655. 2634  
 656. 2635  
 657. 2636  
 658. 2637  
 659. 2638  
 660. 2639  
 661. 2640  
 662. 2641  
 663. 2642  
 664. 2643  
 665. 2644  
 666. 2645  
 667. 2646  
 668. 2647  
 669. 2648  
 670. 2649  
 671. 2650  
 672. 2651  
 673. 2652  
 674. 2653  
 675. 2654  
 676. 2655  
 677. 2656  
 678. 2657  
 679. 2658  
 680. 2659  
 681. 2660  
 682. 2661  
 683. 2662  
 684. 2663  
 685. 2664  
 686. 2665  
 687. 2666  
 688. 2667  
 689. 2668  
 690. 2669  
 691. 2670  
 692. 2671  
 693. 2672  
 694. 2673  
 695. 2674  
 696. 2675  
 697. 2676  
 698. 2677  
 699. 2678  
 700. 2679  
 701. 2680  
 702. 2681  
 703. 2682  
 704. 2683  
 705. 2684  
 706. 2685  
 707. 2686  
 708. 2687  
 709. 2688  
 710. 2689  
 711. 2690  
 712. 2691  
 713. 2692  
 714. 2693  
 715. 2694  
 716. 2695  
 717. 2696  
 718. 2697  
 719. 2698  
 720. 2699  
 721. 2700  
 722. 2701  
 723. 2702  
 724. 2703  
 725. 2704  
 726. 2705  
 727. 2706  
 728. 2707  
 729. 2708  
 730. 2709  
 731. 2710  
 732. 2711  
 733. 2712  
 734. 2713  
 735. 2714  
 736. 2715  
 737. 2716  
 738. 2717  
 739. 2718  
 740. 2719  
 741. 2720  
 742. 2721  
 743. 2722  
 744. 2723  
 745. 2724  
 746. 2725  
 747. 2726  
 748. 2727  
 749. 2728  
 750. 2729  
 751. 2730  
 752. 2731  
 753. 2732  
 754. 2733  
 755. 2734  
 756. 2735  
 757. 2736  
 758. 2737  
 759. 2738  
 760. 2739  
 761. 2740  
 762. 2741  
 763. 2742  
 764. 2743  
 765. 2744  
 766. 2745  
 767. 2746  
 768. 2747  
 769. 2748  
 770. 2749  
 771. 2750  
 772. 2751  
 773. 2752  
 774. 2753  
 775. 2754  
 776. 2755  
 777. 2756  
 778. 2757  
 779. 2758  
 780. 2759  
 781. 2760  
 782. 2761  
 783. 2762  
 784. 2763  
 785. 2764  
 786. 2765  
 787. 2766  
 788. 2767  
 789. 2768  
 790. 2769  
 791. 2770  
 792. 2771  
 793. 2772  
 794. 2773  
 795. 2774  
 796. 2775  
 797. 2776  
 798. 2777  
 799. 2778  
 800. 2779  
 801. 2780  
 802. 2781  
 803. 2782  
 804. 2783  
 805. 2784  
 806. 2785  
 807. 2786  
 808. 2787  
 809. 2788  
 810. 2789  
 811. 2790  
 812. 2791  
 813. 2792  
 814. 2793  
 815. 2794  
 816. 2795  
 817. 2796  
 818. 2797  
 819. 2798  
 820. 2799  
 821. 2800  
 822. 2801  
 823. 2802  
 824. 2803  
 825. 2804  
 826. 2805  
 827. 2806  
 828. 2807  
 829. 2808  
 830. 2809  
 831. 2810  
 832. 2811  
 833. 2812  
 834. 2813  
 835. 2814  
 836. 2815  
 837. 2816  
 838. 2817  
 839. 2818  
 840. 2819  
 841. 2820  
 842. 2821  
 843. 2822  
 844. 2823  
 845. 2824  
 846. 2825  
 847. 2826  
 848. 2827  
 849. 2828  
 850. 2829  
 851. 2830  
 852. 2831  
 853. 2832  
 854. 2833  
 855. 2834  
 856. 2835  
 857. 2836  
 858. 2837  
 859. 2838  
 860. 2839  
 861. 2840  
 862. 2841  
 863. 2842  
 864. 2843  
 865. 2844  
 866. 2845  
 867. 2846  
 868. 2847  
 869. 2848  
 870. 2849  
 871. 2850  
 872. 2851  
 873. 2852  
 874. 2853  
 875. 2854  
 876. 2855  
 877. 2856  
 878. 2857  
 879. 2858  
 880. 2859  
 881. 2860  
 882. 2861  
 883. 2





1. 1974  
 2. 1975  
 3. 1976  
 4. 1977  
 5. 1978  
 6. 1979  
 7. 1980  
 8. 1981  
 9. 1982  
 10. 1983  
 11. 1984  
 12. 1985

1. 1974  
 2. 1975  
 3. 1976  
 4. 1977  
 5. 1978  
 6. 1979  
 7. 1980  
 8. 1981  
 9. 1982  
 10. 1983  
 11. 1984  
 12. 1985

Année	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. 1974												
2. 1975												
3. 1976												
4. 1977												
5. 1978												
6. 1979												
7. 1980												
8. 1981												
9. 1982												
10. 1983												
11. 1984												
12. 1985												

1. 1974  
 2. 1975  
 3. 1976  
 4. 1977  
 5. 1978  
 6. 1979  
 7. 1980  
 8. 1981  
 9. 1982  
 10. 1983  
 11. 1984  
 12. 1985



## 8.3 Analyse de la proposition de modification budgétaire

### 1) Justifications :

- A\_01\_04: dissémination étude du marché de l'emploi – dépassement à combler
- A\_01\_06: Fonds de garantie – ligne soldée
- A\_01\_11: Mise en place des ateliers de transit: budget supérieur aux besoins en formation prévus.
- A\_02\_01: définition des profils professionnels : augmentation de 838 euros pour solder le dépassement enregistré lors de la définition des nouvelles filières.
- A\_02\_02: adaptation des programmes de formation: ligne soldée. Plus aucune activité sur cette ligne
- A\_02\_03: Formation dans les ateliers de transit: budget supérieur aux besoins: diminution de cette ligne pour augmenter la ligne A\_04\_01.
- A\_02\_04: Equipement ateliers formation et de transit: enveloppe augmentée de 18111,07 euros pour acheter des tables et chaises pour les ateliers de transit de Bambey et Diourbel
- A\_02\_08: achat d'équipements pour les centres de documentation : augmentation de 303,07 euros pour combler le dépassement.
- A\_02\_09: Achat de manuels pour les centres de documentation: Augmentation de cette ligne de 985,35 euros pour combler le dépassement
- A\_02\_12: Appui experts externes: aucun appui perlé n'étant programmé, cette ligne est soldée pour financer le séminaire sur la capitalisation des acquis du projet
- A\_03\_01: Elaboration d'un plan de communication et d'un plan institutionnel: augmentation de cette ligne de 5619,97 euros pour combler le dépassement.
- A\_03\_03: Etablir un système suivi et un comité d'orientation: diminution de cette ligne de 2000 euros; budget supérieur aux besoins.
- A\_04\_01: Organiser des sessions de formation en pédagogie et en gestion: augmentation de cette ligne de 30.050 euros pour permettre la suite de la formation des formateurs en APC sur les nouveaux métiers, et sur les formations techniques.
- A\_04\_02: Développer un système de parrainage: budget supérieur aux besoins:
- A\_04\_03: capitalisation des expériences novatrices: augmentation de cette ligne de 30.700 euros pour permettre la tenue d'un séminaire international.
- A\_04\_04: Aucun study tour n'étant prévu d'ici, cette ligne a été soldée.
- X\_01\_01: Réserve Budgétaire COGESTION: affectation des réserves en cogestion à la ligne A\_04\_01
- Z\_02\_02: matériels et mobiliers de bureau : le solde est mis dans les frais de fonctionnement
- Z\_02\_03: Equipement IT et matériel informatique: solde de 144,5 euros mis dans les frais de fonctionnement.
- Z\_02\_04: Agencement, aménagement, installation: le solde est mis dans les frais de fonctionnement.
- Z\_03\_01: Loyer du bureau: augmentation de cette ligne de 1.131,63 euros pour prendre en compte les frais de remise en état des locaux
- Z\_03\_02: Services et frais de maintenance (eau et électricité): augmentation de cette ligne de 1.600 euros pour faire face à toutes les consommations prévues jusqu'à la fin du projet.
- Z\_03\_03: Frais de fonctionnement des véhicules: diminution de cette ligne de 7.000 euros. Le budget restant est supérieurs aux besoins.
- Z\_03\_04: Télécommunications: diminution de cette ligne de 7.200 euros.
- Z\_03\_05: augmentation de cette ligne de 12.500 euros pour prendre en charge les calendriers et tous les besoins prévus en 2010.
- Z\_03\_06: Frais de mission: diminution de cette ligne de 6.000 euros
- Z\_03\_07: augmentation de cette ligne de 1.400 euros
- Z\_03\_08: augmentation de cette ligne de 4.000 euros.
- Z\_04\_02: Suivi de la SMCL et autres: augmentation de cette ligne de 6.000 euros en prévision de toutes les activités liées à cette ligne
- Z\_04\_03 Mission de Expert sectoriel CTB: aucune mission de backstopping n'étant prévue en 2010, cette ligne est soldée.

## 8.4 Planning financier de l'année 2010





**ROYAUME DE BELGIQUE**  
**ROYAUME DES PAYS-BAS**  
**ROYAUME DE SUÈDE**

Annexe au rapport de mission

N°	Description des travaux effectués	Répartition des heures de travail									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Travaux de planification	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
2	Travaux de diagnostic	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
3	Travaux de conception	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
4	Travaux de réalisation	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
5	Travaux de suivi	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
6	Travaux de formation	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
7	Travaux de maintenance	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
8	Travaux de gestion	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
9	Travaux de communication	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
10	Travaux de documentation	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	Travaux de conseil	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
12	Travaux de recherche	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
13	Travaux de développement	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
14	Travaux de test	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
15	Travaux de validation	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
16	Travaux de déploiement	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
17	Travaux de support	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
18	Travaux de formation continue	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
19	Travaux de conseil technique	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
20	Travaux de conseil stratégique	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
21	Travaux de conseil opérationnel	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
22	Travaux de conseil en gestion	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
23	Travaux de conseil en marketing	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
24	Travaux de conseil en finance	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
25	Travaux de conseil en droit	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
26	Travaux de conseil en éthique	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
27	Travaux de conseil en responsabilité sociale	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
28	Travaux de conseil en innovation	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
29	Travaux de conseil en intelligence artificielle	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
30	Travaux de conseil en cybersécurité	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
31	Travaux de conseil en climat	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
32	Travaux de conseil en biodiversité	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
33	Travaux de conseil en économie circulaire	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
34	Travaux de conseil en transition numérique	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
35	Travaux de conseil en transition énergétique	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
36	Travaux de conseil en transition démocratique	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
37	Travaux de conseil en transition sociale	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
38	Travaux de conseil en transition territoriale	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
39	Travaux de conseil en transition culturelle	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
40	Travaux de conseil en transition démographique	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10





## 9 CONCLUSIONS

### 9.1 Activités et Finances

Les activités déroulées en 2008 et 2009 ont nous ont permis de mettre en place les dispositifs permettant une bonne insertion des sortantes, notamment:

- Les cellules d'appui à l'insertion,
- Le partenariat avec les professionnels locaux,
- La mise en place du fonds de garantie,
- La formation des formateurs en gestion des entreprises
- La revisite des programmes de formation

Les activités prévues en 2010 permettront de préparer la pérennisation des acquis du projet et un suivi minutieux dans l'utilisation de tous les dispositifs installés.

Avec la Construction des ateliers de transit à Diourbel et Bambey, les sortantes de toute la région de Diourbel auront un outil indispensable leur permettant une bonne familiarisation avec le milieu professionnel.

La foire inerrégionale qui sera organisée en 2010, facilitera les échanges en les centres d'une part, et entre les centres et le secteur privé d'autre part, avec une large ouverture à l'intégration des professionnels dans la gestion de la formation dans les centres.

### 9.2 Critères de suivi

Il est judicieux de reprendre ici, l'appréciation des experts évaluateurs du projet:

#### 9.2.1 Efficience

En général, la planification budgétaire a été réalisée comme prévue, quelques modifications ont été apportées concernant les quatre résultats. Ces modifications sont dues surtout au fait, que la contrepartie de l'Etat sénégalais : la construction de 7 nouveaux centres n'a, à ce jour, pas été réalisée. Pour cette raison, l'enveloppe prévue pour l'aménagement des ateliers dans les centres (n'étant pas opportun vu que la majorité des centres se trouvent toujours dans des maisons conventionnées et ne sont pas à la disposition de l'Etat) et pour la mise en place des centres de transit (2 au lieu de 9) a été diminuée, mais pas à l' hauteur par rapport aux investissements prévus pour neuf centres. L'enveloppe pour la formation en APC et les démarches pour la certification a été augmentée. En fait, l'élaboration des programmes de formation par l'approche APC exige des investissements importants. Il faut se demander si ces investissements sont vraiment justifiés par rapport aux résultats et à leur qualité obtenus.

Avec les modifications mentionnées, le planning des activités a été respecté et par rapport aux trois ans de la phase en cours du projet environ 60% des activités sont réalisées, d'autres continuent d'une façon permanente.

Il est à noter que la notion d'un taux d'exécution pour les activités, à vérifier par les indicateurs, est assez difficile. D'un côté, les diverses activités exigeant des investissements et moyens d'une valeur très inégale, et de l'autre côté, ce taux ne dit rien sur la qualité des prestations. De plus, la qualité des indicateurs est également importante pour une appréciation adéquate.

Le taux du budget consommé pour atteindre les résultats est au 30.09.2009 de 49,5 %. Des équipements importants et des manuels de formation pour les centres de documentation seront fournis dans les mois prochains.

L'évaluation ne s'est pas penchée sur la question si les investissements surtout dans les grandes rubriques comme les équipements, le développement des programmes et les formations sont justifiés et bien gérés. Nous avons observé que la qualité de quelques équipements (mobilier)

laisse à désirer, il nous semble aussi que certaines formations sont assez coûteuses, par exemple pour la formation en informatique. Pour atteindre les résultats, il serait utile de vérifier le budget par rapport aux activités prioritaires à réaliser. Le projet prévoit un audit financier.

### 9.2.2 Efficacité

Par rapport à l'objectif spécifique, le projet est bien avancé. Pour l'essentiel, le taux de formées insérées soit par l'auto-prise en charge, par l'emploi salarié ou par la production marchande dans des GIE a augmenté de 7% en 2007 à environ 34% en 2009. L'augmentation des effectifs dans les centres est partout notée avec un croît de 30% en moyenne. La réduction des effectifs en cours d'année par des abandons a diminué de l'avis des formatrices et des directions de centre.

Les 4 résultats contribuent d'une manière significative à atteindre l'objectif spécifique. Il est d'ailleurs à noter que les trois régions ont été érigées en quatre régions, et le Centre privé de Niakhar a été intégré dans le dispositif et bénéficie des activités et formations offertes.

Concernant la transparence des dépenses et des revenus, une gestion concertée est en train de faire son expérience dans chaque centre. Des outils de suivi sont mis en place dans chaque centre.

Cependant, du fait de l'inadéquation des centres pour la mise en œuvre des ateliers de transit, des stratégies de contournement sont inventées pour préserver et consolider les acquis en termes d'apprentissage des sortantes tout en leur permettant d'obtenir des revenus. Les centres font parfois la sous-traitance de marchés ou envoient des élèves sortantes en appui de GIE ayant obtenu un financement.

Beaucoup d'équipements sont mis en place notamment informatiques. Des manuels de formation seront livrés dans les mois prochains.

Les bénéficiaires, principalement des filles ou des femmes, sont très satisfaites du projet, non seulement pour les opportunités que leur offrent les formations, mais aussi pour la diversification des offres de formation, la qualité de l'encadrement pendant et après la formation.

Le projet est très efficace d'autant plus que les bénéficiaires directs et indirects, aussi bien les directions et le corps enseignant des centres comme aussi les acteurs et actrices des divers secteurs économiques et les associations des parents, sont satisfaits des acquis qui contribuent de manière significative à la réalisation de l'objectif spécifique assigné au projet. Cette efficacité pourrait encore s'améliorer si on mettait en place les infrastructures adéquates, de plus il faudrait davantage veiller sur la qualité des prestations (référentiels, modes d'insertion) et vérifier les effets sur les populations et les secteurs productifs (Code B).

### 9.2.3 Durabilité

Le projet a, dans peu de temps, réalisé de nombreuses activités et appuyé des restructurations des centres en collaboration avec des partenaires au développement et des acteurs économiques. Le Project agit en parfaite cogestion avec le METFP, les IA et IDEN, les structures de tutelle et d'encadrement des centres de formation.

Des partenariats avec les professionnels des secteurs économiques sont mis en place et contribuent à l'émergence d'un cadre institutionnel visant l'insertion des jeunes formées dans le marché de travail. Le partenariat entre le secteur de formation étatique et les acteurs économique est vraiment réel et devra à la longue avoir des effets positifs pour l'insertion, mais aussi sur la production local.

Les partenaires sont très satisfaits des réalisations et de leur implication dans toutes les démarches du FORPROFEM et des résultats acquis à ce jour. Ce fait est un atout important pour la pérennisation des actions entamées.

Pour assurer une durabilité, il serait important de mettre en œuvre le plan institutionnel par la structure de tutelle et s'inscrire dans une démarche de formation continue et d'évaluation continue pour renforcer les capacités à tous les niveaux.

Les équipements et aménagements sont adaptés au niveau technologique et au contexte aussi bien socioculturel que socio-économique des régions.

Mais les coûts induits par la nouvelle formule de formation sont assez importants et il s'avère nécessaire de mettre en place un dispositif pouvant assurer son financement à long terme (structures dans les centres, fourniture et entretien des équipements, bourses pour les stagiaires, mise à jour des programmes, formation continue etc.).

Le renforcement des capacités par la formation continue à tous les niveaux (filles/ femmes, formateurs/formatrices, responsables de l'insertion, partenaires du secteur économique, l'implication des collectivités locales etc.) et des initiatives individuelles contribueront à la durabilité.

Vu que les compétences pour le secteur de l'Education et de la Formation professionnelle ont été décentralisées, il faudrait davantage impliquer les conseils régionaux, les municipalités et les conseils ruraux. Concernant l'accessibilité au crédit, le FORPROFEM devra profiter du Programme PAMIF II (appuyé par la CTB) pour renforcement des capacités dans les micro-finances. Egalement, il faudrait chercher des concertations et synergies avec d'autres structures d'encadrement et d'insertion par exemple le Ministère de la Femme, le développement rural, l'agence de développement des PME etc.

## 9.3 Avis de la SMCL sur les recommandations

9.3.1 **Recommandations relatives au planning des activités**

9.3.2 **Recommandations relatives au planning financier**

9.3.3 **Recommandations relatives au Cadre logique**

9.3.4 **Autres recommandations**

## 10. ANNEXES

## 10.1 Activités

<p>Activités à développer</p> <p>Pour atteindre le Résultat 1 – Volet Orientation et insertion (« pertinence »)</p> <p>Des dispositifs d'orientation des élèves et d'accompagnement des sortantes vers l'emploi et une activité génératrice de revenus sont expérimentés et opérationnels</p> <p><i>Activité 1.1</i></p> <p>Mettre en place un « pôle d'information, d'orientation et d'insertion » dans chaque centre :</p> <p>Base de données, information sur ONFP, FONDEF, PPIP, conventions avec partenaires – voir Résultat 3 = volet « Gestion des Centres »</p> <p>Déterminer sa localisation : soit dans le bureau de direction, soit dans l'espace alloué au Centre de documentation. Développer un manuel de procédures (expertise), responsable : coordinateur de projet et directeur de centre</p> <p><i>Activité 1.2</i></p> <p>Observer le marché de l'emploi – « Baseline Study » dans les trois régions selon les « bassins d'emploi » (Diourbel-Gossas-Mbacké-Touba ; Fatick-Foundiougne, Kaolack-Gossas-Kaffrine-Nioro) pour détecter les besoins et potentialités du marché</p> <p><i>Activité 1.3</i></p> <p>Mettre en place un base de données qui contiendra l'information suivante : fiche élève lors de la première inscription, le nombre d'élèves inscrits (selon les filières et niveaux = années de formation), formation longue et formation modulaire, fiches individuelles pour chaque ancienne élève, information sur l'insertion ou non insertion, nombre de plans d'affaires ayant reçu un financement, pourcentage d'affaires existantes après 1 an et après 3 ans.</p> <p><i>Activité 1.4</i></p> <p>Mettre en place un mécanisme de fonds de garantie</p> <p><i>Activité 1-5</i></p> <p>Accompagner les stagiaires</p> <p><i>Activité 1.6</i></p> <p>Accompagner les sortantes individuelles et les groupes de sortantes, ci-inclus les GIE : plan d'affaires, mise en contact avec des entités de conseil professionnel et les mutuelles d'épargne et de crédit et autres organisations pertinentes, association des sortantes et élèves (ci-inclus Plan d'accompagnement)</p> <p><i>Activité 1.7</i></p> <p>Dynamiser l'association des filles et femmes sortantes</p> <p><i>Activité 1.8</i></p> <p>Accompagner les différentes méthodes et mesures d'insertion : contrat avec une institution d'enseignement et de recherche dans le domaine de la gestion</p> <p><i>Activité 1.9</i></p> <p>Mettre en place et gérer les ateliers de transition : partenariat avec des artisans locaux, les chambres de métiers et les syndicats des hôteliers et des restaurateurs ; plan d'affaires, comptabilité, étude de marché, production et commercialisation</p>
--

<p><b>Activités à développer</b></p> <p><b>Pour atteindre le Résultat 2 – Volet Adéquation des profils professionnels et des programmes de formation aux besoins et potentialités du marché (« qualité »)</b></p> <p>Les programmes de formation existants seront plus adéquats aux besoins et potentialités du marché.</p> <p>Filières de formation : restauration, couture, technique de collectivité, artisanat.</p> <p>Formations longues = 3 ans et formation courtes = modulaires. Les programmes de formation non-CAP seront transformés en modules. Les programmes de formation seront enrichis de modules transversaux (renforcement de la personnalité, recherche d'emploi, entrepreneuriat), de phases de formation pratique et de stage, en différenciant selon les niveaux « CAP » et « attestation » (lien avec le Résultat 1 – pôle d'insertion)</p> <p><b>Activité 2.1</b></p> <p>Définir les profils professionnels conjointement avec les partenaires régionaux et locaux (p.e. méthode DACUM), pour bien cibler les formations longues et modulaires</p> <p>Domaines : restauration et couture dans les 9 centres ; nouveaux domaines : coiffure, paramédical ?, réparation et entretien d'équipements électriques ? – machines à coudre, frigos, congélateurs – électroniques – photocopieuses, fax – et d'informatique – PC et périphériques ; cours de nivellement pour harmoniser les niveaux d'entrée en première année du CAP (repêcher les élèves des niveaux de 6<sup>ème</sup> et de 5ème; modules de formation en pâtisserie,</p> <p><b>Activité 2.2</b></p> <p>Adapter les programmes de formation et curricula pour les formations CAP et les modules des formations courtes et ciblées, augmenter les séances pratiques et inclure les stages</p> <p><b>Activité 2.3</b></p> <p>Equiper les ateliers de formation et les ateliers de transition (ci-inclus restaurants d'application) en fonction des filières retenues et des programmes de formation mis en place, équiper les Centres de documentation et les Pôles d'insertion</p> <p><b>Activité 2.4</b></p> <p>Construire et réaménager les ateliers, ci-inclus les ateliers de transition, les salles de classe en fonction des filières retenues et des programmes de formation mis en place, ainsi que les espaces pour le Centre de documentation et le Pôle d'insertion</p> <p><b>Activité 2.5</b></p> <p>Mettre en place un Centre de documentation dans chaque centre de formation</p> <p><b>Activité 2.6</b></p> <p>Etablir des partenariats avec des centres de formation privés qui travaillent dans les mêmes filières ou dans des domaines similaires (Ndem, Niakhar, autres)</p> <p><b>Activité 2.7</b></p> <p>Développer et appliquer les modules transversaux : renforcement de la personnalité, recherche d'emploi, entrepreneuriat</p> <p><b>Activité 2.8</b></p> <p>Orienter le projet selon l'objectif global et l'objectif spécifique du projet : assistance technique externe assurant l'orientation et le suivi stratégique du projet . Une équipe de deux experts externes (1 international et 1 national) accompagnera le projet dès le démarrage jusqu'à la fin.</p>
---

### Activités à développer

Pour atteindre le Résultat 3 – Volet Gestion des centres (« efficacité et efficacité »)

Les centres de formation féminine seront plus performants dans leur gestion et mieux insérés dans leur environnement local et régional, grâce à des collaborations multiples avec les autres CRETIF et CETIF, les autorités, les chambres de métiers, du commerce, d'industrie et d'agriculture, les mutuelles d'épargne et de crédit et les associations féminines et autres organisations de base.

*Activité 3.1:* Elaborer et réaliser un plan de communication pour chaque centre (lien avec METFP) : temps d'antenne dans la radio locale, bulletin d'information, journées de portes ouvertes, annonces chez les partenaires, visualisation de l'offre de formation

*Activité 3.2 :* Elaborer et réaliser un projet institutionnel pour chaque centre, assigner et suivre les responsabilités (lien avec METFP) : tâche comparée entre le directeur/la directrice et le comité de gestion

*Activité 3.3:* Identifier les pôles de compétences qui peuvent assumer un rôle de leader dans leur domaine : Restauration, couture-habillement, coiffure, autres ; un ou deux pour l'ensemble des centres dans les 3 régions

*Activité 3.4:* Mettre en place un système expérimental de gestion par objectifs : Différentiation claire entre transferts par le budget METFP, la région (Conseil régional), le département, la municipalité, ainsi que les revenus propres (« extrabudgétaires », ateliers productifs, GIE)

*Activité 3.5:* Etablir et expérimenter un système de suivi de la qualité de formation et de la gestion financière au sein du secteur METFP-IA-IDEN-CETF

*Activité 3.6:* Mettre en place et rendre opérationnel un Comité d'orientation et de suivi pour le projet (au niveau des 3 régions)

### Activités à développer

Pour atteindre le Résultat 4 – Volet Formation continue et mise à niveau permanente des intervenants

Les personnels des centres (3 CRETIF et 6 CETIF) seront plus compétents et actifs, grâce à l'instauration d'une culture d'actualisation et de formation continue permanente, ainsi que des échanges et apprentissages mutuels entre les personnels des centres établis dans les 3 régions et au sein du secteur METFP en général.

*Activité 4.1:* Organiser des sessions de formation sur la gestion administrative et financière des centres

*Activité 4.2:* Organiser des sessions de formation pédagogique, technique et de gestion ainsi que des stages au profit des enseignants et moniteurs des 9 centres et les centres de formations privés appuyés par la coopération belge

*Activité 4.3:* Instaurer le système de parrainage entre les enseignants expérimentés et leurs collègues novices

*Activité 4.4:* Développer et expérimenter avec le METFP un système de formation continue permanente des agents des CRETIF et CETIF qui comporte des phases de formation présentielle et des phases de formation à distance, participation des niveaux IA et IDEN

## 10.2 Récapitulatif indicateurs sur l'insertion

Date mise à jour 31 Décembre 2009

**INDICATEURS SUR L'INSERTION**

Evolution Insertion	EFFECTIF SORTANTES											EFFECTIFS INSERES		
	2008			2009			Cumul 08-09			Cumul				
	Total	Abandons	Effectifs	Total	Abandons	Effectifs	Effectifs	Abandons	Total	2008	2009	Cumul	Taux	
Fatick	15	2	13	13	0	13	28	2	26	4	9	13	50%	
Nioro	9	5	4	8	1	7	17	6	11	4	3	7	64%	
Mbacké	19	4	15	20	0	20	39	4	35	0	11	11	31%	
Kaffrine	14	1	13	10	3	7	24	4	20	1	14	15	75%	
Foundiougne	16	1	15	10	0	10	26	1	25	0	15	15	60%	
Kaolack	20	6	14	20	2	18	40	8	32	3	4	7	22%	
Bambey	14	3	11	10	0	10	24	3	21	0	12	12	57%	
Diorbel	29	4	25	43	0	43	72	4	68	0	32	32	47%	
Gossas	8	0	8	16	0	16	24	0	24	2	22	24	100%	
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>26</b>	<b>118</b>	<b>150</b>	<b>6</b>	<b>144</b>	<b>294</b>	<b>32</b>	<b>262</b>	<b>14</b>	<b>122</b>	<b>136</b>	<b>52%</b>	

NB : Le taux d'abandon se situe à 18% en 2008 et 4% en 2009

### 10.3 Mesure des indicateurs

Il est prévu de faire évaluer le projet à deux reprises :

1. La première fois – l'évaluation à mi-parcours – entre un an et un an et demi à partir du début des actions du projet FORPROFEM
2. La deuxième fois – l'évaluation finale – six mois avant la clôture du projet. A cette étape d'exécution du projet, on pourra envisager les mesures concrètes pour la transition entre le projet et les actions qui continueront sous tutelle du Ministère qui sera en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle féminine.

Pour cette raison, les indicateurs sont datés en trois étapes :

1. Six mois après le démarrage du projet, pour apprécier les avancées dans la phase de démarrage du projet et pour apporter des corrections, si nécessaire
2. Entre un an et un an et demi après le début des opérations, pour obtenir des données récentes qui pourront alimenter l'évaluation à mi-parcours
3. Six mois avant la clôture du projet, pour alimenter l'évaluation finale.

#### Indicateurs au niveau de l'objectif global du projet

<b>Objectif global</b>	
<b>L'insertion professionnelle féminine des populations dans les 3 régions de Diourbel, Fatick et Kaolack, est améliorée</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de vérification</b>
1. Taux d'insertion des sortantes, 30 % à la fin de la première année, 50 % à la fin de la deuxième année et 70 % à la fin de la troisième année d'exécution du projet 2. Nombre d'associations et de GIE mis en place 3. Pourcentage de GIE encore existants à la fin de la première année, de la deuxième année et de la troisième année	1. Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement) 2. Rapports d'exécution du projet 3. Rapports du METFP 4. Répertoires de la chambre des métiers et de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture

#### Indicateurs au niveau de l'objectif spécifique du projet

<b>Objectif spécifique</b>	
<b>Les capacités de formation et d'accès à l'emploi des structures de formation professionnelle féminine des trois régions de Diourbel, Fatick et Kaolack sont améliorées.</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de vérification</b>
1. Nombre de filles et de femmes insérées : 450 sur 3 ans (sur quel chiffre de base ?) <sup>1</sup> 2. Nombre d'affaires (auto emploi, micro entreprises etc.) et d'emplois créés 3. Nombre de programmes et de modules de formation adaptés 4. Taux de croissance de l'accès par centre 5. Baisse du taux de déperdition 6. Gestion rationnelle de l'utilisation des espaces de formation 7. Gestion transparente de dépenses et revenus 8. Utilisation rationnelle des équipements	1. Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement) 2. Rapports d'exécution du projet 3. Rapports du METFP 4. Répertoires de la chambre des métiers et de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture

<sup>1</sup> L'effectif global des élèves des 9 centres de formation féminine est de 647 élèves. Si on divise ce total par trois années d'études et un taux de désertion croissant dans le temps, on arrive à 150 – 200 sortantes par an. Calculé sur 3 ans: 3 x 150 = 450 élèves sortantes.

<ul style="list-style-type: none"> <li>9. Plan d'entretien et de maintenance mis en place et suivi</li> <li>10. Outil de suivi mis en place et fonctionnel</li> <li>11. Nombre d'ateliers de transition créés</li> <li>12. Equipements mis en place</li> <li>13. Bâtiments, salles et ateliers construits et/ou réaménagés</li> </ul>	
---	--

## Indicateurs au niveau des 4 résultats

### Indicateurs pour le Résultat 1

<b>Résultat 1</b>	
<b>Des dispositifs d'accompagnement des sortantes vers l'emploi, l'auto emploi et une activité génératrice de revenus sont expérimentés et opérationnels au niveau de chaque centre (3 CRETF et 6 CETF).</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de vérification</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Un pôle d'information, d'orientation et d'insertion existe dans chacun des 9 centres de formation professionnelle féminine (3 CRETF et 6 CETF) et il est lié avec l'alliance multi-acteurs.</li> <li>2. La base de données (informations par élève et sortante, par classe, par filière, par niveau, registre des partenaires) est installée et utilisée.</li> <li>3. Un outil de suivi des sortantes en atelier de transition, emploi dépendant, auto emploi, association des sortantes et GIE est expérimenté et appliqué.</li> <li>4. Nombre de filles et femmes suivies : toutes les sortantes</li> <li>5. Nombre et montants des plans d'affaires ayant reçu un financement, p.e. grâce à l'application d'une ligne de garantie</li> <li>6. Pourcentage d'affaires (auto-emploi, micro entreprises etc.) encore existants après 1 an, après 2 ans et après 3 ans</li> <li>7. Nombre de formations en entrepreneuriat et formulation de plans d'affaires réalisées</li> <li>8. 500 prêts accordés à des femmes et filles sortantes grâce à la ligne de garantie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports mensuels du pôle d'insertion</li> <li>2. Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement)</li> <li>3. Documents de statut juridique de création d'association, entreprise et GIE</li> <li>4. Modules de formation pour les sortantes</li> </ul>

## Indicateurs pour le Résultat 2

<b>Résultat 2</b>	
<b>Les programmes de formation existants seront plus adéquats aux besoins et potentialités du marché, grâce à leur orientation sur les compétences pratiques et transversales ainsi qu'une meilleure interaction avec la demande</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de vérification</b>
1. Nombre de modules de formation exécutés: (modules techniques et modules transversaux) 2. Nombre de modules de formation hors CAP élaborés, adaptés et utilisés dans chaque centre 3. Augmentation du nombre de participants aux cours de formation modulaire, comparé avec la formation classique en trois ans 4. Règles sur la différenciation des groupes cible (4ème de secondaire pour le niveau CAP, sans pré requis pour les formations modulaires) – pour tous le sous secteur et / ou chaque centre 5. Existence d'un centre de documentation dans chaque centre 6. Partenariats avec des centres de formation privés qui travaillent dans les mêmes filières ou dans des domaines similaires (Ndem, Niakhar, autres) 7. Un document du suivi est disponible dans les institutions de formation et exploitable	1. Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement) 2. Rapports de gestion de la cellule de coordination du projet 3. Contrôle physique sur place 4. Règlement ministériel METFP le cas échéant

## Indicateurs pour le Résultat 3

<b>Résultat 3</b>	
<b>Les centres de formation féminine seront plus performants dans leur gestion et mieux insérés dans leur environnement local et régional, grâce à des collaborations multiples avec les autres CRETf et CETf, les autorités, les chambres de métiers, du commerce, d'industrie et d'agriculture, les mutuelles d'épargne et de crédit et les associations féminines et autres organisations de base.</b>	
<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de vérification</b>
1. Plan de communication favorisant le partenariat public-privé élaboré et mis en place 2. Projet d'établissement concerté et mis en place pour chaque centre 3. Comités de gestion en place et opérationnels, incorporant les partenaires du centre 4. Existence d'un système de gestion standardisé dans le sous-secteur de la formation professionnelle féminine METFP	1. Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement) 2. Rapports de gestion de la cellule de coordination du projet 3. Texte juridique du METFP 4. Rapports d'exécution du METFP et publication au Journal officiel

## Indicateurs pour le Résultat 4

<b>Résultat 4</b>	
Les personnels des centres (3 CRETf et 6 CETf) seront plus compétents et actifs, grâce à l'instauration d'une culture d'actualisation et de formation continue permanente, ainsi que des échanges et apprentissages mutuels entre les personnels des centres établis dans les 3 régions et au sein du secteur METFP en général.	
<b>Indicateurs</b>	<b>Sources de vérification</b>
1. Nombre de sessions de formation tenues 2. Nombre et groupes de participants : chefs d'établissement, adjoints, comptables matières, enseignants (titulaires, contractuels, vacataires), formateurs / formatrices 3. Participation propre des participants dans les frais de formation continue 4. Rythme de progression accéléré des élèves	1. Rapports du projet 2. Rapports du METFP 3. Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement)

#### 10.4 Rappel des conditions préalables à l'exécution du projet

Il est nécessaire que le Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP) définisse les investissements qui se réaliseront à partir du Budget consolidé d'investissement (BCI) pour l'année 2007.

Selon les données retenues dans le rapport d'identification, le BCI 2007 prévoyait des nouvelles constructions pour :

- Le CRETF de Kaolack 70.000.000 francs CFA
- Le CETF de Mbacké 50.000.000 F CFA.

Par contre, rien n'est prévu dans le BCI 2007 pour les CETF de Kaffrine, Niore, Foundiougne et Gossas.

Le METFP notifiera à la partie belge ses décisions quant aux nouvelles constructions ou aménagements dans des bâtiments existants (à Kaolack, Kaffrine, Niore, Foundiougne, Gossas, Mbacké).

Il paraît prudent et nécessaire de conditionner les dépenses à partir de la contribution belge pour des nouvelles constructions à l'existence de titres de propriété issus au nom du METFP ou à la Gouvernance ou à la Préfecture de la région ou du département correspondant à chaque centre pour lequel une nouvelle construction est demandée. La partie sénégalaise assumera et financera toutes les tâches d'insertion des nouveaux centres dans les réseaux d'eau potable, eaux usées / assainissement, électricité (courant triphasique, le cas échéant), télécommunication (téléphone-fax-internet).

Les équipements achetés avec les fonds de la contribution belge seront inscrits aux registres de biens des centres de formation individuels (CRETF et CETF publics dans les régions de Diourbel, Fatick et Kaolack) et pas seulement au secteur d'enseignement technique et de formation professionnelle sous tutelle du METFP. Le ministère inscrira l'entretien et la maintenance des équipements dans ses transferts budgétaires vers les centres bénéficiaires ou s'assurer que les gouvernances des trois régions assument réellement cette tâche, durant la période d'exécution et au-delà de cette période.

Le METFP donnera un statut expérimental aux neuf centres appuyés par le projet et acceptera que les nouveaux programmes de formation du cycle long (niveau CAP) et les nouveaux modules de formation courte seront certifiés/brevetés par le Ministère, même si les phases de formation pratique et de stage dépassent les arrangements prévus dans les programmes en vigueur. Une homologation devrait être cherchée avec les nouveaux programmes de formation élaborés dans le cadre du projet SEN 018 (formation professionnelle féminine au Nord du Sénégal = à St. Louis, Dagana, Podor et Matam) appuyé par la coopération luxembourgeoise pour ne pas perdre l'investissement fait.

Le projet doit posséder un bureau de gestion sur le terrain qui sera installé à Kaolack dans un bâtiment mis à disposition par l'Etat ou la gouvernance de la région. Une réserve financière est prévue sous financement de la contribution belge pour la location de locaux, si ceci s'avérait nécessaire et techniquement préférable (rapidité des communications, accessibilité, disponibilité dès le démarrage du projet). La présence sur le terrain n'exclut pas que le responsable du projet visite régulièrement le siège du METFP pour les démarches nécessaires au niveau du Ministère.

## Hypothèses et risques

<b>OBJECTIF GÉNÉRAL</b>	<b>Logique d'intervention</b>
	L'insertion professionnelle féminine des populations dans les régions de Diourbel, Fatick et Kaolack est améliorée.
	<b>Hypothèses et risques</b>
	Maintien de la politique sectorielle du Plan décennal de l'éducation et de la formation et du Plan d'action de la deuxième phase 2005 - 2007

<b>OBJECTIF SPÉCIFIQUE</b>	<b>Logique d'intervention</b>
	Les capacités de formation et d'accès à l'emploi des structures de formation professionnelle féminine des trois régions de Diourbel, Fatick et Kaolack est améliorée.
	<b>Hypothèses et risques</b>
	<p><b>BCI (Budget consolidé d'investissement) du METFP 2007 exécuté</b>          Décisions du METFP quant aux nouvelles constructions ou aménagements dans des bâtiments existants (à Kaolack, Kaffrine, Nioro, Foundiougne, Gossas, Mbacké)</p> <p>Le BCI 2007 prévoit : nouvelles constructions pour 1) le CRETF de Kaolack 70.000.000 F CFA, 2) le CETF de Mbacké 50.000.000 F CFA. Par contre, rien n'est prévu pour Kaffrine, Nioro, Foundiougne, Gossas dans le BCI 2007.</p> <p>Une collaboration étroite est prévue avec APEFE dans les domaines d'élaboration et adéquation de programmes de formation et de la formation continue des enseignants (Résultats 2 et 4).</p> <p>Une collaboration étroite sera établie avec le Programme d'appui à la microfinance dans les régions de Kaolack, Fatick et Diourbel et avec le programme APEFE financé par la coopération belge.</p> <p>Une synergie sera cherchée avec les actions du projet ASSRMKF (Appui au système de santé dans les régions médicales de Kaolack et Fatick).</p>

<b>Résultat 1</b>  <i>Volet Orientation et insertion</i>	<b>Logique d'intervention</b>
	Des dispositifs d'accompagnement des sortantes vers l'emploi, l'auto emploi et une activité génératrice de revenus sont expérimentés et opérationnels au niveau de chaque centre (3 CRETF et 6 CETF).
	<b>Hypothèses et risques</b>
	Collaboration des entités externes telles que : Mutuelles d'épargne et de crédit, chambres des métiers, chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture, entreprises et entités publiques (p.e. services de santé)

<b>Résultat 2</b>  <i>Volet Profils professionnels et programmes de formation</i>	<b>Logique d'intervention</b>
	Les programmes de formation existants seront plus adéquats aux besoins et potentialités du marché, grâce à leur orientation sur les compétences pratiques et transversales ainsi qu' une meilleure interaction avec la demande
	<b>Hypothèses et risques</b>
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Volonté de collaboration de la part des institutions d'épargne et de crédit et des professionnels de conseil dans le domaine de l'entrepreneuriat</li> <li>2. Volonté des entreprises d'accepter des stagiaires sans frais</li> <li>3. Rôle assumé par APEFE</li> </ol>

<b>Résultat 3</b>  <b>VOLET</b> <b>GESTION DES</b> <b>CENTRES</b>	<b>Logique d'intervention</b>
	Les centres de formation féminine seront plus performants dans leur gestion et mieux insérés dans leur environnement local et régional, grâce à des collaborations multiples avec les autres CRETf et CETf, les autorités, les chambres de métiers, du commerce, d'industrie et d'agriculture, les mutuelles d'épargne et de crédit et les associations féminines et autres organisations de base.
	<b>Hypothèses et risques</b>
	<b>Implication des partenaires dans la gestion transparente des centres</b>

## 10.5 Cadre logique

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIFEMENT VERIFIABLES (IOV)	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
<p>Objectif global</p> <p>L'insertion professionnelle féminine des populations dans les régions de Diourbel, Fatick et kaolack est améliorée.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux d'insertion des sortantes, 30 % à la fin de la première année, 50 % à la fin de la deuxième année et 70 % à la fin de la troisième année d'exécution du projet</li> <li>2. Nombre d'associations et de GIE mis en place</li> <li>3. Pourcentage de GIE encore existants à la fin de la première année, de la deuxième année et de la troisième année</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement)</li> <li>2. Rapports d'exécution du projet</li> <li>3. Rapports du METFP</li> <li>4. Répertoires de la chambre des métiers et de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture</li> </ol>	<p>Mainien de la politique sectorielle du Plan décennal de l'éducation et de la formation et du Plan d'action de la deuxième phase 2005 – 2007</p>

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIFS VERIFIABLES (IOV)	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
<p>Objetif spécifique</p> <p>Les capacités de formation et d'accès à l'emploi des structures de formation professionnelle féminine des trois régions de Diourbel, Fatick et Kaolack sont améliorées</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nombre de filles et de femmes insérées : 450 sur 3 ans</li> <li>2. Nombre d'affaires (auto emploi, micro entreprises etc.) et d'emplois créés</li> <li>3. Nombre de programmes et de modules de formation adaptés</li> <li>4. Taux de croissance de l'accès par centre</li> <li>5. Baisse du taux de déperdition</li> <li>6. Gestion rationnelle de l'utilisation des espaces de formation</li> <li>7. Gestion transparente de dépenses et revenus</li> <li>8. Utilisation rationnelle des équipements</li> <li>9. Plan d'entretien et de maintenance mis en place et suivi</li> <li>10. Outil de suivi mis en place et fonctionnel</li> <li>11. Nombre d'ateliers de transition créés</li> <li>12. Equipements mis en place</li> <li>13. Bâtiments, salles et ateliers réaménagés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement)</li> <li>2. Rapports d'exécution du projet</li> <li>3. Rapports du METFP</li> <li>4. Répertoires de la chambre des métiers et de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture</li> </ol>	<p>BCI (Budget consolidé d'investissement) du METFP 2007 exécuté.</p> <p>Décisions du METFP quant aux nouvelles constructions ou aménagements dans des bâtiments existants (à Kaolack, Kaffrine, Nioro, Foundiougne, Gossas, Mbacké)</p> <p>Le BCI 2007 prévoit : nouvelles constructions pour 1) le CRETF de Kaolack 70.000.000 F CFA, 2) le CETF de Mbacké 50.000.000 F CFA. Par contre, rien n'est prévu pour Kaffrine, Nioro, Foundiougne, Gossas dans le BCI 2007.</p> <p>Une collaboration étroite est prévue avec APEFE dans les domaines d'élaboration et adéquation de programmes de formation et de la formation continue des enseignants (Résultats 2 et 4).</p> <p>Une collaboration étroite sera établie avec le Programme d'appui à la microfinance dans les régions de Kaolack, Fatick et Diourbel financé par la coopération belge.</p> <p>Une synergie sera cherchée avec les actions du projet ASSRMKF (Appui au système de santé dans les régions médicales de Kaolack et Fatick.</p> <p>L'école de maintenance médicale de Diourbel, appuyée par la coopération allemande, est aussi un partenaire potentiel pour l'instauration d'un système de maintenance dans les CRETF et CETF.</p>

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES (IOV)	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
<p>Résultats attendus</p> <p>Résultat 1 – Volet <i>Orientation et insertion</i> (« pertinence »)</p> <p>Des dispositifs d'accompagnement des sortantes vers l'emploi, l'auto emploi et une activité génératrice de revenus sont expérimentés et opérationnels au niveau de chaque centre (3 CRETF et 6 CETF).</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un pôle d'information, d'orientation et d'insertion existe dans chacun des 9 centres de formation professionnelle féminine (3 CRETF et 6 CETF) et il est lié avec l'alliance multi-acteurs.</li> <li>2. La base de données (informations par élève et sortante, par classe, par filière, par niveau, registre des partenaires) est installée et utilisée.</li> <li>3. Un outil de suivi des sortantes en atelier de transition, emploi dépendant, auto emploi, association des sortantes et GIE est expérimenté et appliqué.</li> <li>4. Nombre de filles et femmes suivies : toutes les sortantes</li> <li>5. Nombre et montants des plans d'affaires ayant reçu un financement, p.e. grâce à l'application d'une ligne de garantie</li> <li>6. Pourcentage d'affaires (auto-emploi, micro entreprises etc.) encore existants après 1 an, après 2 ans et après 3 ans</li> <li>7. Nombre de formations en entrepreneuriat et formulation de plans d'affaires réalisées</li> <li>8. 500 prêts accordés à des femmes et filles sortantes grâce à la ligne de garantie</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapports mensuels du pôle d'insertion</li> <li>2. Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement)</li> <li>3. Documents de statut juridique de création d'association, entreprise et GIE</li> <li>4. Modules de formation pour les sortantes</li> </ol>	<p>1) Collaboration des entités externes telles que : Mutuelles d'épargne et de crédit, chambres des métiers, chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture, entreprises et entités publiques (p.e. services de santé)</p>

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES (IOV)	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
<p>Résultats attendus</p> <p>Résultat 2 – Volet Profils professionnels et des programmes de formation (« qualité »)</p> <p>Les programmes de formation existants seront plus adaptés aux besoins et potentialités du marché, grâce à leur orientation sur les compétences pratiques et transversales ainsi qu' une meilleure interaction avec la demande.</p> <p>Filières de formation : :restauration, couture, technique de collectivité, artisanat, coiffure, nettoyage, paramédical, réparation et entretien d'équipements électriques-électroniques et d'informatique.</p> <p>Formations longues = 3 ans et formation courtes = modulaires. Les programmes de formation non-CAP seront transformés en modules. Les programmes de formation seront enrichis de modules transversaux (renforcement de la personnalité, recherche d'emploi, entrepenariat), de phases de formation pratique et de stage, en différenciant selon les niveaux « CAP » et « attestation » (lien avec le Résultat 1 – pôle d'insertion)</p>	<p>1. Nombre de modules de formation exécutés: (modules techniques et modules transversaux)</p> <p>2. Nombre de modules de formation hors CAP élaborés, adaptés et utilisés dans chaque centre</p> <p>3. Augmentation du nombre de participants aux cours de formation modulaire, comparé avec la formation classique en trois ans</p> <p>4. Règles sur la différenciation des groupes cible (4ème de secondaire pour le niveau CAP, sans pré requis pour les formations modulaires) – pour tous le sous secteur et / ou chaque centre</p> <p>5. Existence d'un centre de documentation dans chaque centre</p> <p>6. Partenariats avec des centres de formation privés qui travaillent dans les mêmes filières ou dans des domaines similaires (Ndem, Niakhar, autres) (= indicateur « politique »)</p>	<p>1. Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement)</p> <p>2. Rapports de gestion de la cellule de coordination du projet</p> <p>3. Contrôle physique sur place</p> <p>4. Règlement ministériel METFP le cas échéant</p>	<p>1. Volonté de collaboration de la part des institutions d'épargne et de crédit et des professionnels de conseil dans le domaine de l'entrepenariat</p> <p>2. Volonté des entreprises d'accepter des stagiaires sans frais</p>

LOGIQUE D'INTERVENTION		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES (IOV)	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
Résultats attendus				
Résultat 3 – Volet Gestion des centres Les centres de formation féminine seront plus performants dans leur gestion et mieux insérés dans leur environnement local et régional, grâce à des collaborations multiples avec les autres CRETF et CETF, les autorités, les chambres de métiers, du commerce, d'industrie et d'agriculture, les mutuelles d'épargne et de crédit et les associations féminines et autres organisations de base.	<ol style="list-style-type: none"> <li>Plan de communication favorisant le partenariat public-privé élaboré et mis en place</li> <li>Projet d'établissement concerté et mis en place pour chaque centre</li> <li>Comités de gestion en place et opérationnels, incorporant les partenaires du centre</li> <li>Mise en place d'un système de gestion standardisé dans le sous-secteur de la formation professionnelle féminine METFP</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement)</li> <li>Rapports de gestion de la cellule de coordination du projet</li> <li>Texte juridique du METFP</li> <li>Rapports d'exécution du METFP et publication au Journal officiel</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Implication des partenaires dans la gestion transparente des centres'</li> </ol>	
Résultat 4 – Volet Formation continue et mise à niveau permanente des intervenants Les personnels des centres (3 CRETF et 6 CETF) seront plus compétents et actifs, grâce à l'instauration d'une culture d'actualisation et de formation continue permanente, ainsi que des échanges et apprentissages mutuels entre les personnels des centres établis dans les 3 régions et au sein du secteur METFP en général.	<ol style="list-style-type: none"> <li>Nombre de sessions de formation tenues</li> <li>Nombre et groupes de participants : chefs d'établissement, adjoints, comptables matières, enseignants (titulaires, contractuels, vacataires), formateurs / formatrices</li> <li>Participation propre des participants dans les frais de formation continue</li> <li>Rythme de progression des élèves accéléré</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Rapports du projet</li> <li>Rapports du METFP</li> <li>Rapports de rentrée et de fin d'année scolaire (Directrice de l'établissement)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Politique de formation continue du METFP</li> <li>Changement de mentalité des enseignants</li> </ol>	

## 10.6 Aperçu des marchés publics

Intitulé du marché	Montant final du Marché		Mode passation	Obs
	F CFA	Euros		
Achat de motos	10.764.000	16.410	Appel d'offres	Exécuté
Achat de matériels et mobiliers de bureau	9.793.161	14.930	Appel d'offres	Exécuté
Achat de matériels informatiques	42.791.805	65.236	Appel d'offres	Exécuté
Achat de manuels didactiques	33.28.280	50.737	Appel d'offres	Exécuté
Achat d'ordinateurs portables	9.740.671	14.850	Appel d'offres	Exécuté
Achat de matériels de coiffure	44.280.000	67.504	Appel d'offres	Exécuté
Achat de matériels de couture	19.836.000	30.240	Appel d'offres	Exécuté
Achat de matériels de cuisine	44.136.000	67.285	Appel d'offres	En cours
Fournitures de bureau	615.500	938	Consultation restreinte	Exécuté
Fournitures de bureau	2.104.350	3.208	Consultation restreinte	Exécuté
Fournitures de bureau	429.875	655	Consultation restreinte	Exécuté
Consommables informatiques	1.890.000	2.881	Consultation restreinte	Exécuté
Achat groupe électrogène	747.500	1.140	Consultation restreinte	Exécuté
Fournitures de bureau	661.400	1.008	Consultation restreinte	Exécuté
Outils de gestion pour les GIE	4.050.000	6.174	Consultation restreinte	Exécuté
Fournitures de bureau	577.000	880	Consultation restreinte	Exécuté
Changement pneus véhicules du projet	928.300	1.415	Consultation restreinte	Exécuté
Achat de calendriers de bureau	3.750.000	5.717	Consultation restreinte	En cours

## 10.7 Aperçu des dépenses / planning financier (FCFA)

<b>APERCU DES DEPENSES EXECUTEES PAR RAPPORT A LA PLANIFICATION FINANCIERE EN 2009</b>	<b>Dépenses prévues en 2009</b>	<b>Total dépenses exécutées en 2009</b>	<b>% Exécution</b>
<b>A Les capacités de formation et d'accès à l'emploi des structures de formation professionnelle féminine des trois régions de Diourbel, Fatick et Kaolack est améliorée</b>	<b>471 344 462</b>	<b>480 896 993</b>	<b>102%</b>
<b>01 Accompagnement à l'insertion</b>	<b>86 894 624</b>	<b>107 771 492</b>	<b>124%</b>
01 Mise en place "pôle d'information, d'orientation et d'insertion"	28 862 108	36 052 223	125%
02 Observer le marché de l'emploi : baseline study	-	227 998	
03 Observer le marché de l'emploi : publication baseline study	-	-	
04 Observer le marché de l'emploi : dissémination de l'étude	1 705 488	2 464 175	144%
05 Mise en place d'une base de données	-	-	
06 Mettre en place un mécanisme de fonds de garantie	-	100 001	
07 Accompagner les stagiaires (transport, suivi, bourses)	22 020 476	23 572 504	107%
08 Accompagner les sortantes	6 821 953	14 336 242	210%
09 Dynamiser les associations des filles et femmes sortantes	1 049 531	4 844 997	462%
10 Accompagner les méthodes et mesures d'insertion	4 591 699	5 855 499	128%
11 Mettre en place et gérer les ateliers de transition	21 843 368	20 317 855	93%
<b>02 Profils professionnels et programmes de formation</b>	<b>357 667 114</b>	<b>330 541 757</b>	<b>92%</b>
01 Définition des profils professionnels avec les partenaires locaux	24 926 366	26 566 108	107%
02 Adaptation des programmes de formation et curricula	22 958 495	56 379 826	246%
03 Formation dans les ateliers de formation et les ateliers de transition	5 903 613	79 882	1%
04 Enveloppe équipements pour les pôles d'insertion	108 232 905	108 271 121	100%
06 Construire et réaménager les ateliers : supervision des travaux	7 582 863	4 200 001	55%
07 Construire et réaménager les ateliers	52 476 560	3 629 810	7%
08 Mettre en place les centres de documentation : équipement des centres	65 595 700	72 407 321	110%
09 Mettre en place les centres de documentation : manuels de formation	39 357 420	40 887 702	104%
10 Etablir des partenariats avec des centres de formation privés	5 247 656	-	0%
11 Développer et appliquer les modules transversaux	1 771 084	-	0%
12 Appui experts externes	23 614 452	18 119 986	77%
<b>03 Gestion des centres</b>	<b>13 775 097</b>	<b>16 122 505</b>	<b>117%</b>
01 Elaboration d'un plan de communication et un projet institutionnel	6 559 570	14 829 456	226%
02 Identification pôles de compétence et système de gestion	4 591 699	-	0%
03 Etablir un système de suivi et un comité d'orientation	2 623 828	1 293 049	49%
<b>04 Formation continue et mise à niveau permanente des intervenants</b>	<b>13 007 627</b>	<b>26 461 240</b>	<b>203%</b>
01 Sessions de formation en pédagogie et en gestion admin et financière	3 430 655	23 164 708	675%
02 Développer un système formation continue	2 361 445	500 298	21%
03 Capitaliser expériences novatrices et institutionnaliser actions du projet	3 279 785	-	0%
04 Study tour	3 935 742	2 796 233	71%
<b>X Réserve budgétaire (max 5% * total activités)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>01 Réserve budgétaire</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
01 Réserve budgétaire COGESTION	-	-	
02 Réserve budgétaire REGIE	-	-	
<b>Z Moyens généraux</b>	<b>110 758 339</b>	<b>90 647 446</b>	<b>82%</b>
<b>01 Frais de personnel</b>	<b>36 366 256</b>	<b>36 328 748</b>	<b>100%</b>
01 Co responsable du projet	9 150 600	8 956 306	98%
02 Responsable du projet (indemnités complémentaires)	7 386 076	7 047 550	95%
03 Secrétaire / Comptable	4 512 984	4 073 073	90%
04 Chauffeurs	4 453 948	6 185 622	139%
05 Equipe technique / Responsable expert insertion	10 862 648	10 066 198	93%

## Coopération Technique Belge

<b>02 Investissements</b>	<b>1 279 116</b>	<b>1 988 750</b>	<b>155%</b>
01 Véhicules 4x4	-	-	
02 Matériel et mobilier de bureau	-	-	
03 Equipements IT_Matériel informatique	655 957	764 997	117%
04 Agencement aménagement installation	623 159	1 223 753	196%
05 Appui institutionnel (achat ordinateurs pour METFP)	-	-	
<b>03 Frais de fonctionnement</b>	<b>46 008 824</b>	<b>42 570 888</b>	<b>93%</b>
01 Loyer du bureau	4 224 363	4 215 750	100%
02 Services et frais de maintenance (eau et électricité)	1 528 380	2 335 758	153%
03 Frais de fonctionnement des véhicules	12 463 183	10 893 963	87%
04 Télécommunications	7 864 924	4 475 496	57%
05 Fournitures de bureau	5 523 158	7 364 187	133%
06 Frais de mission (restauration et hébergement UGP)	10 698 659	7 821 703	73%
07 Entretien et gardiennage des locaux	1 607 095	2 161 326	134%
08 Frais divers de fonctionnement	2 099 062	3 302 704	157%
<b>04 Audit, suivi et évaluation</b>	<b>27 104 143</b>	<b>9 759 059</b>	<b>36%</b>
01 Frais de suivi et évaluation	16 398 925	2 862 905	17%
02 Suivi de la SMCL et autres (10 réunions)	3 489 691	6 767 134	194%
03 Missions de suivi CTB expert sectoriel éducation-formation-emploi	3 935 742	4 100	0%
04 Audit	3 279 785	-	0%
05 Frais divers de fonctionnement - Régie	-	124 920	
<b>TOTAL REGIE</b>	<b>56 379 504</b>	<b>30 068 216</b>	<b>53%</b>
<b>TOTAL COGESTION</b>	<b>525 723 297</b>	<b>541 476 223</b>	<b>103%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>582 102 801</b>	<b>571 544 439</b>	<b>98%</b>

## 10.8 Aperçu des dépenses / budget (FCFA)

<b>APERCU DES DEPENSES EXECUTEES EN 2009</b>		Budget	Dépenses exécutées 2008	Total dépenses exécutées en 2009	Total des dépenses (2008 + 2009)	Solde au 31 décembre 2009	% Exécution
<b>A Les capacités de formation et d'accès à l'emploi des structures de formation professionnelle féminine des trois régions de Diourbel, Fatick et Kaolack est améliorée</b>		<b>950 160 372</b>	<b>242 042 354</b>	<b>480 896 993</b>	<b>722 939 347</b>	<b>227 221 025</b>	<b>76%</b>
<b>01 Accompagnement à l'insertion</b>		<b>334 687 773</b>	<b>166 868 645</b>	<b>107 771 492</b>	<b>274 640 137</b>	<b>60 047 635</b>	<b>82%</b>
01 Mise en place "pôle d'information, d'orientation et d'insertion"		58 445 769	20 317 173	36 052 223	56 369 396	2 076 373	96%
02 Observer le marché de l'emploi : baseline study		15 065 148	14 837 150	227 998	15 065 148	-	100%
03 Observer le marché de l'emploi : publication baseline study		2 207 997	2 207 997	-	2 207 997	-	100%
04 Observer le marché de l'emploi : dissémination de l'étude		4 034 136	1 574 999	2 464 175	4 039 173	(5 038)	100%
05 Mise en place d'une base de données		1 810 002	1 810 002	-	1 810 002	-	100%
06 Mettre en place un mécanisme de fonds de garantie		74 451 120	74 339 075	100 001	74 439 076	12 043	100%
07 Accompagner les stagiaires (transport, suivi, bourses)		72 155 270	26 920 449	23 572 504	50 492 953	21 662 317	70%
08 Accompagner les sortantes		36 733 592	18 891 798	14 336 242	33 228 040	3 505 552	90%
09 Dynamiser les associations des filles et femmes sortantes		4 844 997	-	4 844 997	4 844 997	-	100%
10 Accompagner les méthodes et mesures d'insertion		6 559 570	-	5 855 499	5 855 499	704 071	89%
11 Mettre en place et gérer les ateliers de transition		58 380 173	5 970 002	20 317 855	26 287 857	32 092 316	45%
<b>02 Profils professionnels et programmes de formation</b>		<b>511 514 055</b>	<b>41 831 913</b>	<b>330 541 757</b>	<b>372 373 670</b>	<b>139 140 385</b>	<b>73%</b>
01 Définition des profils professionnels avec les partenaires locaux		46 466 682	19 900 509	26 566 108	46 466 616	66	100%
02 Adaptation des programmes de formation et curricula		72 155 270	15 325 084	56 379 826	71 704 910	450 360	99%
03 Formation dans les ateliers de formation et les ateliers de transition		8 855 420	-	79 882	79 882	8 775 537	1%
04 Enveloppe équipements pour les pôles d'insertion		108 233 003	-	108 271 121	108 271 121	(38 118)	100%
06 Construire et réaménager les ateliers : supervision des travaux		7 582 863	-	4 200 001	4 200 001	3 382 862	55%
07 Construire et réaménager les ateliers		98 393 550	-	3 629 810	3 629 810	94 763 740	4%
08 Equipement des centres de documentation		78 714 840	6 506 319	72 407 321	78 913 641	(198 801)	100%
09 Mettre en place les centres de documentation : manuels de formation		40 341 356	100 001	40 887 702	40 987 703	(646 347)	102%
10 Etablir des partenariats avec des centres de formation privés		-	-	-	-	-	-
11 Développer et appliquer les modules transversaux		3 542 168	-	-	-	3 542 168	0%
12 Appui experts externes		47 228 904	-	18 119 986	18 119 986	29 108 918	38%

<b>03 Gestion des centres</b>	<b>43 741 692</b>	<b>15 896 901</b>	<b>16 122 505</b>	<b>32 019 406</b>	<b>11 722 286</b>	<b>73%</b>
01 Elaboration d'un plan de communication et un projet institutionnel	28 654 681	14 231 899	14 829 456	29 061 355	(406 674)	101%
02 Identification pôles de compétence et système de gestion	8 527 441	-	-	-	8 527 441	0%
03 Etablir un système de suivi et un comité d'orientation	6 559 570	1 665 003	1 293 049	2 958 051	3 601 519	45%
<b>04 Formation continue et mise à niveau permanente des intervenants</b>	<b>60 216 853</b>	<b>17 444 894</b>	<b>26 461 240</b>	<b>43 906 134</b>	<b>16 310 718</b>	<b>73%</b>
01 Sessions de formation en pédagogie et en gestion admin et financière	39 357 420	15 541 399	23 164 708	38 706 107	651 313	98%
02 Développer un système formation continue	4 919 678	1 452 997	500 298	1 953 296	2 966 382	40%
03 Capitaliser expériences novatrices et institutionnaliser actions du projet	6 100 400	-	-	-	6 100 400	0%
04 Study tour	9 839 355	450 498	2 796 233	3 246 731	6 592 624	33%
<b>X Réserve budgétaire (max 5% * total activités)</b>	<b>6 554 349</b>	-	-	-	<b>6 554 349</b>	<b>0%</b>
<b>01 Réserve budgétaire</b>	<b>6 554 349</b>	-	-	-	<b>6 554 349</b>	<b>0%</b>
01 Réserve budgétaire COGESTION	5 085 005	-	-	-	5 085 005	0%
02 Réserve budgétaire REGIE	1 469 344	-	-	-	1 469 344	0%
<b>Z Moyens généraux</b>	<b>355 199 377</b>	<b>129 654 919</b>	<b>90 647 446</b>	<b>220 302 365</b>	<b>134 897 013</b>	<b>62%</b>
<b>01 Frais de personnel</b>	<b>109 075 154</b>	<b>30 347 693</b>	<b>36 328 748</b>	<b>66 676 442</b>	<b>42 398 712</b>	<b>61%</b>
01 Co responsable du projet	27 392 764	8 540 665	8 956 306	17 496 971	9 895 794	64%
02 Responsable du projet (indemnités complémentaires)	20 426 501	5 674 021	7 047 550	12 721 571	7 704 930	62%
03 Secrétaire / Comptable	13 224 093	2 771 628	4 073 073	6 844 701	6 379 392	52%
04 Chauffeurs	17 710 839	4 322 744	6 185 622	10 508 366	7 202 473	59%
05 Equipe technique / Responsable expert insertion	30 320 956	9 038 635	10 066 198	19 104 833	11 216 123	63%
<b>02 Investissements</b>	<b>50 944 218</b>	<b>48 672 738</b>	<b>1 988 750</b>	<b>50 661 488</b>	<b>282 731</b>	<b>99%</b>
01 Véhicules 4x4	25 508 003	25 508 003	-	25 508 003	-	100%
02 Matériel et mobilier de bureau	10 090 652	10 091 052	-	10 091 052	(400)	100%
03 Equipements IT Matériel informatique	8 133 867	7 274 084	764 997	8 039 081	94 786	99%
04 Agencement aménagement installation	4 591 699	3 179 601	1 223 753	4 403 354	188 345	96%
05 Appui institutionnel (achat ordinateurs pour METFP)	2 619 997	2 619 997	-	2 619 997	-	100%
<b>03 Frais de fonctionnement</b>	<b>139 423 660</b>	<b>47 262 102</b>	<b>42 570 888</b>	<b>89 832 990</b>	<b>49 590 671</b>	<b>64%</b>
01 Loyer du bureau	12 692 768	4 550 000	4 215 750	8 765 750	3 927 018	69%
02 Services et frais de maintenance (eau et électricité)	3 542 168	1 154 097	2 335 758	3 489 855	52 313	99%
03 Frais de fonctionnement des véhicules	39 357 420	10 574 060	10 893 963	21 468 023	17 889 397	55%
04 Télécommunications	16 530 116	2 939 048	4 475 496	7 414 544	9 115 572	45%
05 Fournitures de bureau	23 614 452	13 271 978	7 364 187	20 636 165	2 978 287	87%
06 Frais de mission (restauration et hébergement UGP)	31 485 936	10 435 049	7 821 703	18 256 753	13 229 183	58%

**Coopération Technique Belge**

07 Entretien et gardiennage des locaux	4 329 316	1 449 940	2 161 326	3 611 266	718 050	83%
08 Frais divers de fonctionnement	7 871 484	2 887 929	3 302 704	6 190 634	1 680 850	79%
<b>04 Audit, suivi et évaluation</b>	<b>55 756 345</b>	<b>3 372 386</b>	<b>9 759 059</b>	<b>13 131 446</b>	<b>42 624 899</b>	<b>24%</b>
01 Frais de suivi et évaluation	32 797 850	168 863	2 862 905	3 031 768	29 766 082	9%
02 Suivi de la SMCL et autres (10 réunions)	9 839 355	2 284 383	6 767 134	9 051 518	787 837	92%
03 Missions de suivi CTB expert sectoriel éducation-formation-emploi	5 903 613	919 140	4 100	923 240	4 980 373	16%
04 Audit	6 559 570	-	-	-	6 559 570	0%
05 Frais divers de fonctionnement - Régie	655 957	-	124 920	124 920	531 037	
<b>TOTAL REGIE</b>	<b>122 008 002</b>	<b>9 628 668</b>	<b>30 068 216</b>	<b>39 696 884</b>	<b>82 311 118</b>	<b>33%</b>
<b>TOTAL COGESTION</b>	<b>1 189 906 096</b>	<b>362 068 605</b>	<b>541 476 223</b>	<b>903 544 828</b>	<b>286 361 269</b>	<b>76%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 311 914 098</b>	<b>371 697 273</b>	<b>571 544 439</b>	<b>943 241 712</b>	<b>368 672 386</b>	<b>72%</b>

## 10.9 Proposition de modification budgétaire (FCFA)

<b>PROPOSITION DE MODIFICATION BUDGETAIRE</b>		Dernière version budget	Budget Modifié	Différence
<b>A Les capacités de formation et d'accès à l'emploi des structures de formation professionnelle féminine des trois régions de Diourbel, Fatick et Kaolack est améliorée</b>		950 160,37	955 339,76	5 179,39
<b>01 Accompagnement à l'insertion</b>		<b>334 687,77</b>	<b>328 777,15</b>	<b>(5 910,62)</b>
01	Mise en place d'un "pôle d'information, d'orientation et d'insertion" : équipements	58 445,77	58 445,77	-
02	Observer le marché de l'emploi : baseline study	15 065,15	15 065,15	-
03	Observer le marché de l'emploi : publication baseline study	2 208,00	2 208,00	-
04	Observer le marché de l'emploi : dissémination de l'étude	4 034,14	4 039,17	5,04
05	Mise en place d'une base de données	1 810,00	1 810,00	-
06	Mettre en place un mécanisme de fonds de garantie	74 451,12	74 439,08	(12,04)
07	Accompagner les stagiaires (transport, suivi, bourses)	72 155,27	72 155,27	-
08	Accompagner les sortantes	36 733,59	36 733,59	-
09	Dynamiser les associations des filles et femmes sortantes (une par centre)	4 845,00	4 845,00	-
10	Accompagner les méthodes et mesures d'insertion : exécution de l'étude	6 559,57	6 559,57	-
11	Mettre en place et gérer les ateliers de transition	58 380,17	52 476,56	(5 903,61)
<b>02 Profils professionnels et programmes de formation</b>		<b>511 514,06</b>	<b>491 236,22</b>	<b>(20 277,83)</b>
01	Définition des profils professionnels avec les partenaires régionaux et locaux	46 466,68	46 466,68	-
02	Adaptation des programmes de formation et curricula	72 155,27	71 704,90	(450,37)
03	Formation dans les ateliers de formation et les ateliers de transition	8 855,42	5 411,65	(3 443,77)
04	Enveloppe équipements pour les pôles d'insertion	108 233,00	120 113,09	11 880,08
06	Construire et réaménager les ateliers : supervision des travaux	7 582,86	7 582,86	-
07	Construire et réaménager les ateliers	98 393,55	98 393,55	-
08	Mettre en place les centres de documentation : équipement des centres de documentation	78 714,84	78 913,64	198,80
09	Mettre en place les centres de documentation : achat de manuels et logiciel de formation	40 341,36	40 987,70	646,35
10	Etablir des partenariats avec des centres de formation privés	-	-	-
11	Développer et appliquer les modules transversaux	3 542,17	3 542,17	-
12	Appui experts externes	47 228,90	18 119,98	(29 108,92)

<b>03 Gestion des centres</b>		<b>43 741,69</b>	<b>42 836,45</b>	<b>(905,24)</b>
01	Elaboration d'un plan de communication et un projet institutionnel	28 654,68	29 061,35	406,67
02	Identification pôles de compétence et mise en place d'un système expérimental de gestion	8 527,44	8 527,44	-
03	Etablir un système de suivi et un comité d'orientation	6 559,57	5 247,66	(1 311,91)
<b>04 Formation continue et mise à niveau permanente des intervenants</b>		<b>60 216,85</b>	<b>92 489,94</b>	<b>32 273,08</b>
01	Organisation sessions de formation en pédagogie et en gestion administrative et financière	39 357,42	59 069,18	19 711,76
02	Développer un système de parrainage et un système de formation continue	4 919,68	3 935,74	(983,94)
03	Capitalisation des expériences novatrices et institutionnaliser les actions du projet	6 100,40	26 238,28	20 137,88
04	Study tour	9 839,36	3 246,73	(6 592,62)
<b>X Réserve budgétaire (max 5% * total activités)</b>		<b>6 554,35</b>	<b>1 469,34</b>	<b>(5 085,00)</b>
<b>01 Réserve budgétaire</b>		<b>6 554,35</b>	<b>1 469,34</b>	<b>(5 085,00)</b>
01	Réserve budgétaire COGESTION	5 085,00	-	(5 085,00)
02	Réserve budgétaire REGIE	1 469,34	1 469,34	-
<b>Z Moyens généraux</b>		<b>355 199,38</b>	<b>355 104,99</b>	<b>(94,39)</b>
<b>01 Frais de personnel</b>		<b>109 075,15</b>	<b>109 075,15</b>	<b>-</b>
01	Co responsable du projet	27 392,76	27 392,76	-
02	Responsable du projet (indemnités complémentaires)	20 426,50	20 426,50	-
03	Secrétaire / Comptable	13 224,09	13 224,09	-
04	Chauffeurs	17 710,84	17 710,84	-
05	Equipe technique / Responsable expert insertion	30 320,96	30 320,96	-
<b>02 Investissements</b>		<b>50 944,22</b>	<b>50 661,49</b>	<b>(282,73)</b>
01	Véhicules 4x4	25 508,00	25 508,00	-
02	Matériel et mobilier de bureau	10 090,65	10 091,05	0,40
03	Equipements IT_Matériel informatique	8 133,87	8 039,08	(94,79)
04	Agencement aménagement installation	4 591,70	4 403,35	(188,34)
05	Appui institutionnel (achat ordinateurs pour METFP)	2 620,00	2 620,00	-
<b>03 Frais de fonctionnement</b>		<b>139 423,66</b>	<b>139 612,01</b>	<b>188,34</b>
01	Loyer du bureau	12 692,77	13 340,28	647,51
02	Services et frais de maintenance (eau et électricité)	3 542,17	4 591,70	1 049,53
03	Frais de fonctionnement des véhicules	39 357,42	34 765,72	(4 591,70)
04	Télécommunications	16 530,12	11 807,23	(4 722,89)
05	Fournitures de bureau	23 614,45	31 813,91	8 199,46
06	Frais de mission (restauration et hébergement pour le personnel de l'UGP)	31 485,94	27 560,19	(3 925,74)

Coopération Technique Belge

07 Entretien et gardiennage des locaux				5 247,66	918,34
08 Frais divers de fonctionnement		4 329,32		10 495,31	2 623,83
<b>04 Audit, suivi et évaluation</b>		<b>7 871,48</b>		<b>55 756,35</b>	-
01 Frais de suivi et évaluation		32 797,85		32 797,85	-
02 Suivi de la SMCL et autres (10 réunions)		9 839,36		13 775,10	3 935,74
03 Missions de suivi CTB expert sectoriel éducation-formation-emploi 2 missions		5 903,61		1 967,87	(3 935,74)
04 Audit		6 559,57		6 559,57	-
05 Frais divers de fonctionnement - Régie		655,96		655,96	-
<b>TOTAL REGIE</b>		<b>121 352,05</b>		<b>88 963,34</b>	<b>(32 388,71)</b>
<b>TOTAL COGESTION</b>		<b>1 190 562,05</b>		<b>1 222 950,76</b>	<b>32 388,71</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 311 914,10</b>		<b>1 311 914,10</b>	<b>-</b>

## 10.10 Planification financière en 2010 (FCFA)

Planification des dépenses de l'année 2010	Solde au 1er janvier 2010	Dépenses prévues en 2010				Total dépenses prévues en 2010	Solde prévu au 31/12/10
		TRIM1 2010	TRIM2 2010	TRIM3 2010	TRIM4 2010		
A Les capacités de formation et d'accès à l'emploi des structures de formation professionnelle féminine des trois régions de Diourbel, Fatick et Kaolack est améliorée	227 210 484	23 378 307	87 347 234	107 944 284	1 954 752	227 216 945	-
01 Accompagnement à l'insertion							
01 Mise en place d'un 'pôle d'information, d'orientation et d'insertion"	60 032 017	10 167 334	44 782 184	5 090 226	-	60 039 744	-
02 Observer le marché de l'emploi : baseline study	2 079 384	327 979	1 206 961	544 444	-	2 079 384	-
03 Observer le marché de l'emploi : publication baseline study	(2 184)	-	-	-	-	-	-
04 Observer le marché de l'emploi : dissémination de l'étude	(2 578)	-	-	-	-	-	-
05 Mise en place d'une base de données	(6 560)	-	-	-	-	-	-
06 Mettre en place un mécanisme de fonds de garantie	(439)	-	-	-	-	-	-
07 Accompagner les stagiaires (transport, suivi, bourses)	13 119	-	-	-	-	-	-
08 Accompagner les sortantes	21 659 700	-	21 659 700	6 560	-	6 560	-
09 Dynamiser les associations des filles et femmes sortantes (une par centre)	3 502 810	1 967 871	1 534 939	-	-	21 659 700	-
10 Accompagner les méthodes et mesures d'insertion : exécution de l'étude	(2 525)	-	-	-	-	3 502 810	-
11 Mettre en place et gérer les ateliers de transition	701 874	-	701 874	-	-	-	-
02 Profils professionnels et programmes de formation	32 089 416	7 871 484	19 678 710	4 539 222	-	701 874	-
01 Définition des profils professionnels avec les partenaires régionaux et locaux	139 146 945	11 249 663	32 371 478	95 527 018	-	32 089 416	-
02 Adaptation des programmes de formation et curricula	(1 312)	-	-	-	-	139 148 158	-
03 Formation dans les ateliers de formation et les ateliers de transition	452 610	-	452 610	-	-	-	-
04 Enveloppe équipements pour les pôles d'insertion	8 776 705	5 411 645	2 479 517	-	-	452 610	-
06 Construire et réaménager les ateliers : supervision des travaux	(39 259)	-	-	-	-	7 891 163	-
07 Construire et réaménager les ateliers	3 384 738	1 967 871	-	-	-	-	-
08 Mettre en place les centres de documentation :	94 766 108	327 979	327 979	1 416 867	-	3 384 738	-
09 achat de manuels et logiciel de formation	(196 787)	-	-	94 110 151	-	94 766 108	-
10 Etablir des partenariats avec des centres de formation privés	(649 397)	-	-	-	-	-	-
11 Développer et appliquer les modules transversaux	-	-	-	-	-	-	-
12 Appui experts externes	3 542 168	3 542 168	-	-	-	-	-
	29 111 372	-	29 111 372	-	-	3 542 168	-
						29 111 372	-

03 Gestion des centres	11 724 431	655 957	9 183 398	570 683	1 311 914	11 721 952	-
01 Elaboration d'un plan de communication et un projet institutionnel	(404 214)	-	-	-	655 957	655 957	-
02 Identification des pôles de compétence	8 527 441	-	8 527 441	-	-	8 527 441	-
03 Etablir un système de suivi et un comité d'orientation	3 601 204	655 957	655 957	570 683	655 957	2 538 554	-
04 Formation continue et mise à niveau permanente des intervenants	16 307 091	1 305 354	1 010 174	6 756 357	642 838	16 307 091	-
01 Organisation des formations en pédagogie et en gestion administr et financière	649 397	649 397	-	-	-	649 397	-
02 Développer un système de parrainage et un système de formation confinue	2 964 926	655 957	1 010 174	655 957	642 838	2 964 926	-
03 Capitalisation expériences novatrices et institutionnaliser actions du projet	6 100 400	-	-	6 100 400	-	6 100 400	-
04 Study tour	6 592 368	-	-	-	-	6 592 368	-
X Réserve budgétaire (max 5% * total activités)	6 554 349	-	-	6 553 010	-	6 553 010	-
01 Réserve budgétaire	6 554 349	-	-	6 553 010	-	6 553 010	-
01 Réserve budgétaire COGESTION	5 085 005	-	-	5 083 667	-	5 083 667	-
02 Réserve budgétaire REGIE	1 469 344	-	-	1 469 344	-	1 469 344	-
Z Moyens généraux	134 904 943	41 430 244	18 825 966	20 354 346	54 287 001	134 897 557	-
01 Frais de personnel	42 403 684	9 117 802	9 117 802	9 117 802	15 047 654	42 401 060	-
01 Co responsable du projet	9 898 391	1 967 871	1 967 871	1 967 871	3 994 778	9 898 391	-
02 Responsable du projet (indemnités complémentaires)	7 707 495	1 771 084	1 771 084	1 771 084	2 394 243	7 707 495	-
03 Secrétaire / Comptable	6 382 462	1 115 127	1 115 127	1 115 127	3 037 081	6 382 462	-
04 Chauffeurs	7 202 408	1 639 893	1 639 893	1 639 893	2 282 730	7 202 408	-
05 Equipe technique / Responsable expert insertion	11 212 929	2 623 828	2 623 828	2 623 828	3 338 821	11 210 305	-
02 Investissements	286 824	91 834	-	-	190 228	282 062	-
01 Véhicules 4x4	-	-	-	-	-	-	-
02 Matériel et mobilier de bureau	2 033	-	-	-	-	-	-
03 Equipements IT_Matériel informatique	91 834	91 834	-	-	-	91 834	-
04 Agencement aménagement installation	190 228	-	-	-	190 228	190 228	-
05 Appui institutionnel (achat ordinateurs pour METFP)	2 729	-	-	-	-	-	-
03 Frais de fonctionnement	49 590 349	15 198 524	9 576 972	8 619 275	16 195 578	49 590 349	-
01 Loyer du bureau	3 929 182	983 936	983 936	983 936	977 376	3 929 182	-
02 Services et frais de maintenance (eau et électricité)	52 477	52 477	-	-	-	52 477	-
03 Frais de fonctionnement des véhicules	17 887 947	8 848 860	3 279 785	3 279 785	2 479 517	17 887 947	-
04 Télécommunications	9 117 802	1 311 914	1 311 914	1 311 914	5 182 060	9 117 802	-
05 Fournitures de bureau	2 978 045	1 311 914	1 311 914	354 217	-	2 978 045	-
06 Frais de mission (restauration et hébergement pour le personnel de l'UGP)	13 230 653	1 967 871	1 967 871	1 967 871	7 327 040	13 230 653	-
07 Entretien et gardiennage des locaux	714 993	196 787	196 787	196 787	124 632	714 993	-

Coopération Technique Belge

08 Frais divers de fonctionnement	1 679 250	524 766	524 766	524 766	104 953	1 679 250	-
04 Audit, suivi et évaluation	42 624 086	17 022 084	131 191	131 191	22 853 542	42 624 086	-
01 Frais de suivi et évaluation	29 767 329	9 839 355	-	-	2 190 896	29 767 329	-
02 Suivi de la SMCL et autres (10 réunions)	787 148	491 968	-	-	295 181	787 148	-
03 Missions de suivi CTB expert sectoriel éducation-formation-emploi	4 978 714	-	-	-	4 978 714	4 978 714	-
04 Audit	6 559 570	6 559 570	-	-	-	6 559 570	-
05 Frais divers de fonctionnement - Régie	531 325	131 191	131 191	131 191	137 751	531 325	-
TOTAL REGIE	80 846 700	18 497 987	31 210 434	4 289 959	26 848 320	80 846 700	-
TOTAL COGESTION	287 823 076	46 310 564	74 962 766	130 561 681	29 393 433	287 820 812	-
TOTAL BUDGET	368 669 776	64 808 552	106 173 200	134 851 640	56 241 753	368 667 513	-